



MILLE-FEUILLE DU CHABBATH

Sélection de feuillets sur la Paracha à imprimer et déguster

N°119

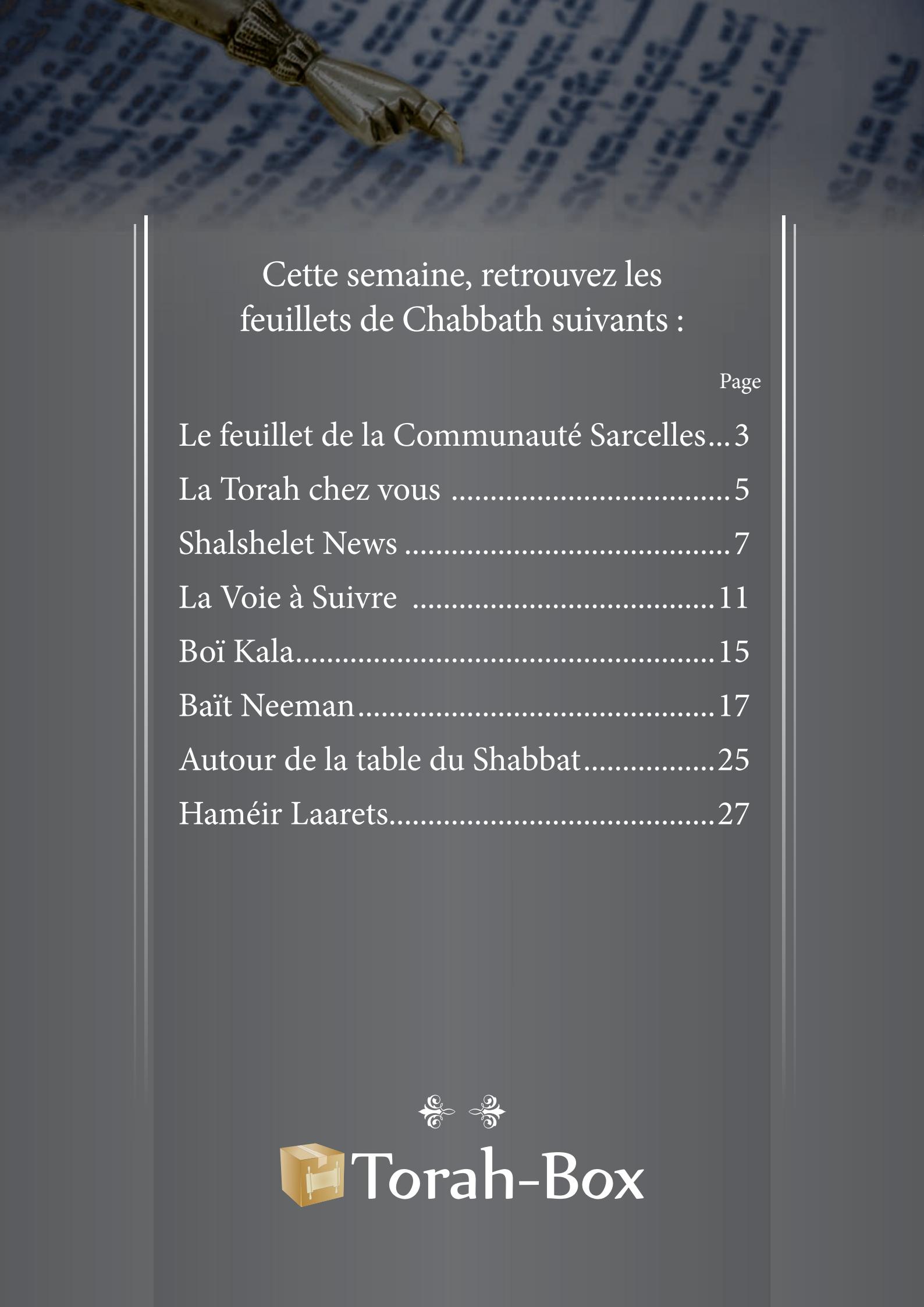
VAYÉLEKH

10 & 11 Septembre 2021

Proposé par



Torah-Box



Cette semaine, retrouvez les
feuilles de Chabbath suivants :

	Page
Le feuillet de la Communauté Sarcelles...	3
La Torah chez vous	5
Shalshelet News	7
La Voie à Suivre	11
Boï Kala.....	15
Baït Neeman.....	17
Autour de la table du Shabbat.....	25
Haméir Laarets.....	27



Torah-Box

Le feuillet de la Communauté Sarcelles

Dvar Torah

A propos des paroles de Moché: «*J'ai cent vingt ans aujourd'hui*» (Dévarim 31, 1-2), Rachi explique: «*Aujourd'hui mes jours et mes années ont été remplis; en ce jour je suis né et en ce jour je vais mourir.*» Et le Talmud [Kidouchin 38a] dit: «*Cela nous enseigne que D-ieu remplit les jours des Justes jusqu'au jour et au mois, comme il est écrit: 'Je remplirai le nombre de tes jours אַת מִסְפֵּר יְמִינָךְ אַמְלָא'*» (Chémot 23, 26).» Le Zohar enseigne qu'en accomplissant chaque jour une Mitsva, le Tsadik confectionne une «vêtement» spirituel pour sa Néchama, grâce auquel il peut jouir du «rayon de la Chékhina» dans le Gan Eden. D-ieu comble ainsi les «vêtements» du Tsadik avec la Lumière Divine (à noter que le mot מִסְפֵּר – Mispar [nombre] – s'apparente au mot סִפְּר Saphir – une pierre lumineuse), afin qu'il puisse recevoir le Dévoilement Divin, la Crainte et l'Amour Supérieurs dans son âme [Thora Or]. Mais revenons à la notion de temps. Une année est bien plus qu'une quantité de temps. Sur le plan physique, une année marque l'achèvement d'un cycle solaire et la répétition d'une suite de saisons et des cycles vitaux qu'elles

engendrent. Sur le plan spirituel, chaque année apporte une répétition d'influences spirituelles variées, marquées par les fêtes (la liberté pour Pessa'h, la joie pour Souccot, etc.) depuis leur position fixée dans le calendrier juif. C'est pourquoi le mot hébreu pour «année»: *Chana*, signifie à la fois «changement» et «répétition». Car l'année incorpore une série de transformations qui constituent l'expérience humaine. Chaque année de notre vie ne fait que répéter ce cycle, certes à un niveau supérieur, grâce à notre maturation et nos accomplissements de l'année précédente. En d'autres termes, nous pouvons dire que nous vivons tous une année et puis revivons notre vie autant de fois que nous le pouvons, à chaque reprise à un niveau plus élevé, comme une spirale qui répète toujours la même trajectoire, mais plus haut. C'est le sens d'une vie «remplie» dans la mesure où elle consiste en années de calendriers complets. Ainsi Moché était né le 7 Adar et quitta ce Monde à la même date, comme ce fut le cas pour de nombreux autres Tsadikim.

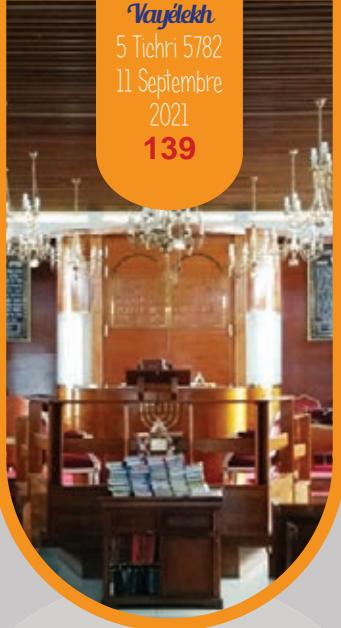
Collel

«Qu'est-ce que la Néila?»

Le Récit du Chabbath

Il y a plus de 1000 ans, vivait un grand et saint maître du nom de Rav Saadia Gaon. Le Gaon avait plusieurs centaines d'élèves, tous animés d'une grande soif d'apprendre. Un matin d'hiver, il arriva que deux de ses élèves se promenant dans les montagnes, entendirent un bruit étrange de l'autre côté d'une colline. À l'approche du sommet ils virent, à leur grande surprise, leur maître assis sur le sol couvert de neige, pleurant, priant et se mortifiant. De quoi un Tsadik tel que leur maître pouvait-il avoir besoin de se repentir? Se pouvait-il qu'il ait commis le moindre péché, à D-ieu ne plaise? Ils quittèrent précipitamment l'endroit, mais, plus tard ce jour-là, ils ne purent plus se contenir et ils demandèrent à leur maître le sens de la scène dont ils avaient été témoins. «*Je fais cela tous les jours*», leur dit-il. «*Chaque jour, je fais Téchouva et implore D-ieu de pardonner mes fautes et mes manquements dans Son service.*» «*Vos manquements?*» demandèrent-ils. «*De quels manquements le Gaon parle-t-il?*» «*Laissez-moi vous raconter une histoire*», dit Rav Saadia: Quelque chose qui m'est arrivé il y a longtemps. À un certain moment de ma vie, je résolus que les honneurs et les égards que je recevais de tous ceux qui

CHABBAT VAYÉLEKH



Vayélekh
5 Tichri 5782
11 Septembre
2021
139

Horaires de Chabbat

Hadlakat Nerot: 19h55

Motsaé Chabbat: 21h00



1) Bien que la Téchouva et l'imploration soient toujours positives, durant les dix jours entre Roch Hachana et le jour de Kippour, cela est d'autant plus favorable, et accepté immédiatement, comme il est dit: «*recherchez D-ieu quand Il est accessible*». Dans quel cas cela s'applique-t-il? Pour un particulier. Mais les membres d'une collectivité, dès qu'ils se repentent et crient d'un cœur entier, ils sont exaucés, comme il est dit: «*comme l'Eternel notre D-ieu, Qui l'est à chaque fois que nous l'invoquons*».

2) Le jour de Kippour est le temps de la Téchouva pour tous, pour un particulier comme pour la communauté; c'est l'achèvement du pardon pour le Peuple Juif. C'est pourquoi, il incombe à tout un chacun de faire Téchouva et de se confesser le jour de Kippour. La Mitsva de la confession le jour de Kippour veut que l'on commence [à se confesser] la veille avant le repas [de séparation qui précède le jeûne], de crainte que l'on s'étouffe pendant le repas avant de se confesser. Bien que l'on se soit confessé avant le repas, on se confesse de nouveau le soir de Kippour, puis, durant la prière du matin, la prière de Moussaf, la prière de l'après-midi, et la prière de clôture (Néila). À quel endroit [de la prière] se confesse-t-on? Un particulier [se confesse] après la prière, et le ministre officiant [se confesse] au milieu de la prière, dans la quatrième bénédiction.

3) La prière de confession (Vidouï) en usage dans toutes les communautés juives est: «*En vérité, nous avons fauté, etc.*»; c'est là l'essentiel de la confession. Les fautes [que l'on a déjà] confessées lors de tel jour de Kippour, on les confessera [de nouveau à] un prochain jour de Kippour bien que l'on persévére dans le repentir. Car il est dit (Psaumes 51, 5): «*Car je reconnaissais mes fautes, et mon péché est toujours devant moi*»

(Rambam – Lois de la Téchouva 2, 6-8)

לעילוי נשמה

▪ Sassi Ben Fredj Atlani ▪ David Ben Mari Myriam Hagege ▪ Haïm Victor Ben Mari Myriam Hagege ▪ Mordékhai Rephaël Ben Rahmouna ▪ Haziza Bat Sol Ovadia
▪ Josiane Maïssa Brakha Bat Emma Smadja ▪ Emma Simha Bat Myriam ▪ Meyer Ben Hai ve Emma Simha ▪ Yéhouda Ben Victoria ▪ Aaron Ben Ra'hel



m'entouraient perturbaient mon service du Créateur. Je décidai donc que je passerais plusieurs mois dans un endroit où personne ne me reconnaîtrait. Je m'habillai de vêtements simples et entrepris l'exil que je m'étais imposé, errant de ville en ville. Un soir, j'étais dans une petite auberge tenue par un vieux Juif. C'était un homme très gentil et simple; nous avons discuté pendant un moment avant que j'aille me coucher. Tôt le lendemain matin, après avoir prié *Cha'harit*, je lui dis au revoir et repris la route. Ce que je ne savais pas, c'est que plusieurs de mes élèves me recherchaient et quelques heures après que j'eus quitté l'auberge, ils y arrivèrent, suivant mes traces. «Avez-vous vu Rav Saadia Gaon?» demandèrent-ils au vieil homme. «Nous avons des raisons de croire qu'il était ici.» «Saadia Gaon?» reprit le vieux Juif abasourdi. «Qu'est-ce que le grand Rav Saadia pourrait venir faire dans un endroit comme celui-ci?» «Rav Saadia Gaon dans mon auberge? Non... Je suis sûr que vous faites erreur. Il n'y avait pas de Rav Saadia Gaon ici.» Mais quand les jeunes hommes me décrivirent et lui parlèrent de mon exil et de mon «déguisement», le vieux Juif se prit la tête entre les mains et s'écria: «Oy! Rav Saadia! Rav Saadia était ici! Vous avez raison! Oy, Oy!» et il courut au dehors, sauta dans son chariot et pressa son cheval pour aller aussi vite que possible dans la direction que j'avais prise. Il me rattrapa bientôt, sauta de son attelage et tomba à mes pieds en pleurant: «S'il vous plaît, pardonnez-moi, Rav Saadia. S'il vous plaît, pardonnez-moi! Je ne savais pas que c'était vous!» Je le fis se lever et s'épousseter, puis je lui dis: «Mais mon cher ami, vous m'avez très bien traité, vous avez été très gentil et accueillant. Pourquoi êtes-vous si désolé? Vous n'avez rien à vous reprocher.» «Non, non, Rabbi», répondit-il. «Si j'avais su qui vous étiez, je vous aurais servi totalement différemment!» Soudain, je réalisais que cet homme m'enseignait une leçon très importante dans le service de D-ieu, et que les desseins de mon exil étaient accomplis. Je le remerciais et le bénis, et rentrais chez moi. Depuis lors, tous les soirs quand je dis ma prière avant de dormir, je repasse dans mon esprit la façon dont j'ai servi D-ieu ce jour-là. Alors, je pense à ce vieil aubergiste, et je me dis: «Oy! Si j'avais su au début de la journée ce que je sais maintenant à propos de D-ieu, je L'aurais servi totalement différemment!» Et c'était ce sur quoi je faisais Téchouva ce matin.

Réponses

Comme pour toutes les fêtes de l'année, les prières de *Kippour* comprennent celle du soir, celle du matin, le *Moussaf* et *Min'ha*. Il s'ajoute pour ce Jour unique de l'année la Prière de *Néila*, au déclin du jour. On l'a appelée *Néila* (clôture) parce qu'elle clôture effectivement cette grande journée [elle coïncide, selon les avis, avec la fermeture des Portes du Temple ou la fermeture des Portes du Ciel – **Maté Moché**]; on la récite à l'heure où se ferment les portes de la Miséricorde, quand nos destins sont définitivement fixés et nos jugements scellés [Le **Arizal** enseigne que c'est justement au moment de la *Néila*, que *Hachem* signe le verdict écrit à *Roch Hachana* – la *'Hatima*]. Aussi rassemblons-nous nos dernières forces pour dire cette émouvante Prière avec une profonde ferveur, et nous prenons de fermes résolutions pour commencer une vie plus pure, qui plaise à D-ieu et aux hommes. Nos Sages ont trouvé un certain nombre d'allusions à la prière de *Néila*. Ainsi le verset du Cantique (5, 5): «*Je me lève pour ouvrir à mon bien-aimé, mes mains dégouttent de myrrhe, mes doigts laissent couler la myrrhe sur les poignées du verrou*» est interprété ainsi: «*je me lève pour ouvrir*», c'est la prière du matin; «*mes mains dégouttent de myrrhe*», c'est *Moussaf*; «*mes doigts laissent couler la myrrhe*», c'est *Min'ha*; «*sur les poignées du verrou*», c'est *Néila* [**Midrache**]. Les cinq prières de *Yom Kippour* (*Arvit*, *Cha'harit*, *Moussaf*, *Min'ha* et *Néila*) correspondent aux cinq parties de l'âme (*Néfach*, *Roua'h*, *Néchama*, *'Haya* et *Yé'hida*). Les quatre premières parties correspondent aux quatre degrés d'intensité du lien unissant l'âme à D-ieu. La cinquième partie, la *Yé'hida*, dont le nom peut être décomposé en *Ya'hid Hé* (uni à D-ieu), est le niveau de l'âme ayant un lien indéfaisible avec l'Essence de D-ieu. Ainsi dans la dernière prière spécifique au jour de *Kippour*, la *Néila*, le niveau de *Yé'hida* de l'âme, se dévoile. Il n'y a plus de place alors pour autre chose que D-ieu et les Juifs. C'est l'explication du mot «*Néila*»: «*on ferme (Noélim)*» toutes les portes pour ne laisser entrer personne, afin que nul ne dérange l'union entre D-ieu et Israël [**Séfer Hamaamarim**]. Durant la Prière de la *Néila*, *Hachem* est seul pour nous juger sans aucun ange accusateur ou défenseur. D-ieu étant plein de miséricorde, il peut même nous pardonner la faute la plus grave: le *'Hiloul Hachem* (la profanation du Nom de D-ieu) qui en général ne peut être expiée qu'avec la mort de la personne – et cela même après avoir fait *Téchouva*, que *Kippour* soit passé et après avoir enduré différentes souffrances. Toutefois si la *Téchouva* est complète à la *Néila*, *Hachem* peut pardonner sans souffrance et sans faire mourir la personne [**Méchekh 'Hokhma**]

Durant tout *Kippour* on récite vingt-six fois les «*Treize Attributs de Miséricorde*» יג מודת החידמים (Chémoth 34, 6-7): 5 fois dans la prière de *Arvit*, 5 fois dans la prière de *Cha'harit*, 7 fois dans la prière de *Moussaf*, 6 fois dans la prière de *Min'ha* et 3 fois dans la prière de *Néila* (26 est la valeur numérique du Nom Divin de Miséricorde שם חייה, afin de susciter la pitié céleste). Si dix Juifs se tiennent à la synagogue devant le *Hékhel* et récitent les «*Treize Attributs de Miséricorde*», ils ébranleront sans aucun doute, les mondes supérieurs et attireront la Bonté divine jusqu'à terre et l'on assistera ici-bas à de grands miracles [**'Hemdat Yamim**]. Il est important de prononcer les «*Treize Attributs de Miséricorde*» avec ferveur et de comprendre le sens de chaque Attribut [**Birké Yossef 581, 4**]: 1) **חייה** *Hachem* (le premier): D-ieu prend l'homme en pitié avant qu'il ne faute (bien qu'il sache pertinemment qu'il va fauter) et ne lui retirer ni les forces ni l'argent avec lesquels il faute finalement. 2) **חייה** *Hachem* (le second): D-ieu prend l'homme en pitié après qu'il a fauté, lorsqu'il regrette sa faute. 3) **אל** *El* (D-ieu de Bonté): D-ieu a le pouvoir extraordinaire de contenir Sa colère et d'agir avec Ses créatures avec miséricorde. 4) **رحم** *Ra'houm* (Clément): D-ieu accorde à l'homme tout ce dont il a besoin et le protège. 5) **חנון** *Vé' Hanoun* (Miséricordieux): D-ieu prend l'homme en pitié, par pur amour pour lui (comme un père, par amour pour son fils, lui donne même plus que ce dont il a besoin). 6) **אך אפם** *Erekh Hapa'aim* (tardif à la colère): D-ieu ne punit pas de suite les hommes, pas même les impies et leur laisse le temps de réfléchir et de faire *Téchouva*. 7) **וּבְחֵד** *Vé'Rav 'Hessed* (plein de bienveillance): D-ieu comble Ses créatures de bienfaits, au-delà de ce qu'il leur revient réellement. 8) **ואמתה** *Vé'Emeth* (et d'équité): D-ieu récompense chaque bonne action de l'homme. 9) **וּצְרָחֵד לְאַלְפִים** *Notser 'Hessed Laalafim* (Il conserve sa faveur à la millième génération): D-ieu récompense même nos descendants pour nos bonnes actions, même plusieurs générations après. 10) **ונשָׂא עַן** *Nossé Avone* (Il supporte le crime): D-ieu pardonne même au pécheur intentionnel si celui-ci regrette son acte et décide de ne plus récidiver. 11) **וּפְשֻׁעָה** *VaFécha* (et le péché): D-ieu pardonne au pécheur rebelle (qui pèche pour courroucer D-ieu). 12) **וּזְחַטָּאת** *Vé'Hataa* (et la faute): D-ieu pardonne au pécheur involontaire. 13) **וּיְקַה** *Vé'Naké* (Il les absout): D-ieu efface définitivement toutes les fautes de celui qui les regrette et décide de ne plus les faire [**Tosfot Roch Hachana 17a – Chla 59b**]

LA TORAH CHEZ VOUS

du GR Jacques OUAKNIN 5781

PARACHA VAYELEKH

SHABBAT SHOUVA

Le Shabbat entre Roch Hachana et Yom kippour est appelé Shabbat Shouva à cause de la Haphtara tirée du Prophète Osée (14,2) qui débute par une invitation à la Techouva. Pour quelle raison encore parler de Techouva, alors que Nos Sages nous enseignent- que le verdict est prononcé à Rocha Hachana et que le sort de chacun est décidé ce jour-là. S'il en est ainsi comment comprendre que Yom Kippour, le jour du pardon, soit fixé après et non avant Roch Hachana ! Nos prières de Kippour peuvent-elles changer le verdict annoncé à Roch Hachana ?

Un élément de réponse se trouve dans les Pirké Avot « Tout Israel a une part dans le monde futur ». Cette Michna signifie que chaque personne a une place réservée dans le monde futur, encore faut-il la mériter et la conserver ! Comme il n'existe pas de Techouva définitive, nous devons être vigilants en permanence. Tout se décide à Roch Hachana, c'est vrai, mais à Kippour on ne demande pas à Dieu de nous inscrire « inscris nous », mais de nous sceller dans le livre de la vie. Il est donc normal que le jour de Kippour vienne après Roch Hachana pour consolider l'acquis et poursuivre le processus de la Techouva.

CARACTERE UNIQUE DU YOM KIPPOUR.

Dans la Torah les fêtes de Pessah, Chavouot et Soukot sont désignées par l'appellation **Miqra Kodech מקרא קודש**, convocation sainte. Ces solennités sont marquées par un repas de fête et une ambiance joyeuse contribuant à donner à ces fêtes un caractère de réjouissance matérielle. Les rassemblements de famille, la présence nombreuse dans les synagogues, et les grandes foules au Kotel pendant ces fêtes, contribuent à un sentiment de fraternité, d'amitié et de joie au sein du peuple juif ; Il en est de même du Jour de Kippour ; les synagogues sont pleines, chaque fidèle a le sentiment de ne pas être isolé, on rencontre de nouveaux visages, ceux des personnes attirées par une force spirituelle extraordinaire enfouie dans les cœurs, qui ressentent le besoin de rejoindre la communauté pour partager sa joie intérieure, son espérance d'une vie sereine, illuminée par la présence divine !

Et pourtant, bien que Kippour soit également une solennité sainte **Miqra Kodech**, c'est un jour plutôt austère qui exige que l'homme se prive de son confort habituel. En effet, il est écrit dans la Paracha Emor (Lv 23, 27) : « Au dixième jour du septième mois (10 Tichri), le jour des expiations (Kippour) sera pour vous une convocation sainte (**Miqra Kodech מקרא קדש**), vous mortifierez vos personnes. Ces deux dernières propositions sont contradictoires. En effet, si Yom Kippour est appelé « **Miqra Kodech, מקרא קדש** » ; il devrait plutôt être accompagné de bons repas et d'activités festives ! La Torah en fait une exception et nous demande de nous mortifier. Nous essayerons cependant d'expliquer en quoi Yom Kippour est un **Miqra Kodech, מקרא קדש**, une convocation de sainteté, source d'une grande joie.

La mortification consiste de s'abstenir de son confort habituel : manger et boire, se laver, enduire son corps avec des crèmes, avoir des relations intimes, mettre des chaussures en cuir ; cette dernière interdiction est symbolique de tout ce qui procure une sensation de confort au niveau de l'habillement, le cuir n'étant interdit que pour les chaussures. Ces abstinences nous incitent à nous concentrer davantage sur notre prière.

D'ailleurs, le but de la journée de Kippour n'est pas de réussir la performance de nous passer de notre confort, mais comme l'affirme le Prophète Isaïe (58,6) « Voici le jeûne que Dieu aime : rompre les chaînes de l'injustice, renvoyer libres ceux qu'on opprime, briser toute servitude, mais encore, partager son pain avec l'affamé, couvrir l'homme nu. ». Si nous traduisons la pensée du Prophète, Dieu nous demande de

ne pas vivre égoïstement, mais dans la mesure de nos moyens, il nous faut secourir ceux qui sont dans le besoin aussi bien matériellement que spirituellement. Le jour de Kippour nous devons donc prendre de bonnes résolutions après avoir pris conscience que la vie véritable que nous demandons à Dieu n'est pas uniquement matérielle, mais une vie digne, une vie pleine, celle que l'on peut souhaiter à ceux que l'on aime. On peut mentir aux autres mais on ne peut pas se mentir à soi-même. Dieu nous juge sur notre sincérité et sur nos bonnes résolutions prises au travers de nos prières.

Yom Kippour n'est pas un jour de deuil. Malgré le jeûne et les abstinences, on sent que nous vivons un véritable jour de fête parce nous retrouvons ce qu'il y a de bon et de meilleur en nous-mêmes. La présence d'une assistance nombreuse et fervente, nous transporte dans un monde de joie particulière, celle que l'on ressent dans les grands moments de la vie, par le fait de redécouvrir que nous avons un Père soucieux de notre bonheur et qui sait que seul l'effort peut aider l'homme à atteindre les sommets de ses possibilités et ses capacités, et à connaître ainsi les vraies joies. Ce Père plein d'amour pour nous, malgré nos faiblesses et nos manquements est aussi notre Roi. De ce fait, nous sommes de véritables princes, fiers de notre rang, tout en demeurant humbles, de cette humilité réelle qui sied aux grandes personnalités.

« Yom kippour n'est pas un jour de deuil ; il n'est empreint d'aucune tristesse pouvant éloigner de la présence divine. Bien au contraire, Kippour est pour Dieu un jour de joie particulière : Il se réjouit du retour de ses enfants et de leur unité retrouvée, du regret et du pardon de leurs fautes. Quant à la mortification, elle n'est justifiée que par la perfection et l'élévation spirituelle qu'elle entraîne pour un plus grand attachement à Dieu » Rav Méir Tsvi Grossmann.

LE RABBI ET LE BANDIT.

L'histoire du grand bandit de grand chemin qu'était Shimon devenu Rabbi Shimon ben Lakich est bien connue. Sa rencontre avec Rabbi Yohanan qu'il a pris pour une femme nue en train de se baigner dans le Jourdain, a été le déclenchement d'une **Techouva** exemplaire. De cette histoire, il faut retenir que la possibilité d'une **Techouva**, d'un retour vers Dieu et d'une vie de droiture, passe par une rencontre providentielle. C'est l'histoire plus courante d'un jeune dévoyé qui passait son temps à voler, à nuire à autrui et qui un jour se trouva à l'entrée d'un **Bet Hamidrach**. La silhouette d'un vieillard penché sur un grand livre attira son regard et il ne put résister de s'en approcher. Lorsque le vieillard leva les yeux, le jeune découvrit un regard d'une bonté infinie accentuée par un visage rayonnant. Le **Tsaddiq** invita le jeune homme à s'asseoir et lui posa quelques questions anodines. Le jeune homme encouragé par tant de gentillesse, se mit à déballer les péripéties de sa vie dissolue et exprima sa fatigue d'une telle vie. Il s'attendait alors que le Tsaddik le rejette. Quelle ne fut pas sa surprise d'entendre le saint homme le traiter de fils et que rien n'était perdu. Il peut désormais connaître une vie de lumière s'il le désire vraiment. Le jeune homme s'attendait à ce que ce Tsaddik lui impose une série de mortifications et de renoncements. Le Tsaddik lui dit alors : « si vraiment tu veux te repentir, promets- moi de ne plus jamais mentir » C'est tout !!! dit le jeune homme étonné ! « C'est tout, sous aucun prétexte » Vous devinez la suite. Ne pouvant plus dissimuler ses activités criminelles, le jeune homme se mit à l'étude la Torah, fonda un foyer et devint un homme honnête exemplaire (Midrach rabba)

L'IMPORTANCE DU YOM KIPPOUR

Le jour du "grand" "pardon est l'une des bontés de l'Eternel. La date de Kippour correspond à celle du pardon divin accordé au peuple d'Israël à la suite de la faute du Veau d'or. Elle correspond aussi à la descente de la montagne de Moïse avec les nouvelles Tables de La Loi, remplaçant les premières, et annonçant le pardon divin pour toutes les générations. Le Yom Kippour représente en définitive, la possibilité pour le peuple d'Israël de poursuivre sa marche grâce à cette faculté de se renouveler. Le Pardon fait partie de la vie, le pardon finit par représenter la vie que Dieu accorde à l'individu et au peuple d'Israël. Je vous souhaite d'être scellé dans le Livre de la vie גמר חתימה טוביה



La Parole du Rav Brand

1) « *Vois, Je mets aujourd'hui devant toi la vie et le bien, la mort et le mal. Car Je te prescris aujourd'hui d'aimer D-ieu, de marcher dans Ses voies et d'observer Ses commandements... afin que tu vives et que tu te multiplies, et que D-ieu te bénisse... et si tu n'obéis point... Je vous déclare aujourd'hui que vous périrez, que vous ne prolongerez point vos jours dans le pays dont vous allez entrer en possession... J'ai mis devant toi la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction ; choisis la vie, afin que tu vives, toi et ta postérité* », (Dévarim, 30, 15-19).

Le verset clarifie deux principes : a) L'homme possède le libre arbitre pour choisir soit des bonnes soit des mauvaises actions, b) Les bonnes ou mauvaises actions décident de sa vie ou de sa mort et de celles de sa famille, ainsi que des bénédictions ou des malédictions. De nombreux passages dans la Torah montrent que selon le sens obvie (pchat), la « vie » signifie la longévité, en bonne santé, dans ce monde, et que les bénédictions signifient la nourriture et autres richesses dans ce monde. Le Rambam (Techouva, chapitre 5) relève que ces versets (ainsi que d'autres) effacent le principe du « mektoub » admis dans certaines cultures, selon lequel le choix de l'homme dans sa conduite, soit comme tsadik soit comme racha, ainsi que les conséquences de ses actions - les bénédictions ou les malédictions - dépendent de la prédestination. Si le mektoub aide l'homme à accepter ses malheurs, il le désresponsabilise quant à son comportement moral, et son devoir de s'occuper de sa condition matérielle.

2) Pourtant, deux passages talmudiques semblent faire dépendre les bénédictions et malédictions dans ce monde de la prédestination : a) : « Rava dit : la vie (la longévité), les enfants (la fertilité ou stérilité), la nourriture (la richesse ou la pauvreté) ne dépendent pas des mérites [des bonnes actions de l'homme], mais découlent de son Mazal (le programme prédestiné). Car [mes deux maîtres] Rav 'Hisda et Rabba étaient tous les deux des rabbanim tsadikim ; Rav 'Hisda était extrêmement riche et a vécu 92 ans, quant à Rabba il était extrêmement pauvre et n'a vécu que 40 ans », (Moéd Katan, 28a).

b) « Tout est dans les mains du ciel (D-ieu), sauf la crainte du ciel », (Berakhot 33b) ; cela signifie que bien que l'homme possède le libre arbitre et décide seul d'être tsadik ou racha, sa condition matérielle n'est pas dans ses mains mais gérée par le ciel. Quant au Rambam (lettre à Marseille), tous les passages talmudiques qui admettent la prédestination sont à écarter de l'esprit et possèderaient un sens caché.

3) Pour répondre, on pourrait citer le Rambam (Techouva, 9,

1), que les promesses des bénédictions ne sont assurées que si le peuple entier, ou sa majorité, pratique la Torah. Mais pour un tsadik seul, elle ne sont pas assurées. Il en ressort que, bien que le texte cité s'exprime au singulier : « *Vois, Je mets aujourd'hui devant toi la vie et le bien, la mort et le mal... afin que tu vives et que tu te multiplies, et que D-ieu te bénisse... J'ai mis devant toi...* », il s'adresse à l'ensemble du peuple et le tutoie. La prédestination qui prive certaines personnes des bénédictions sur terre trouvera alors son application lorsqu'il s'agit des individus qui accomplissent la Torah. La pratique des mitsvot de peuple entier supprime la prédestination et il est forcément bénit.

4) Cela ne signifie pas pour autant que si les tsadikim n'étaient que peu nombreux, ils ne pourraient profiter de la Providence Divine. Elle pourrait les protéger de la mort et les nourrir pendant la famine (Moré Nevouhim, 3, 18) comme disent les prophètes : « *L'œil de D-ieu est dirigé sur ceux qui Le craignent, sur ceux qui espèrent en Sa bonté, afin d'arracher leur âme à la mort et de les faire vivre au milieu de la famine...* », (Téhilmim, 33, 18-19) ; « *Il préserve les pas des hommes pieux, et les impies périssent dans les ténèbres...* », (Chemouel, 1, 2, 9). Le dicton de Rava cité : « *La vie, les enfants et la nourriture ne dépendent pas des mérites mais découlent du Mazal* » ne doit pas être compris comme une sentence absolue. Rava ne voulait pas dire plus que le fait que parfois, D-ieu ne tient pas compte de la piété des hommes pour changer leur Mazal prédestiné. Et Rava présente comme preuve son maître Rabba : il vécut pauvre et mourut jeune. D-ieu lui réservait alors son entière récompense pour l'autre monde. En fait, le même Rava expliqua (Roch Hachana, 18a) la mort prématurée de son maître Rabba par le fait, qu'il descendit de la famille d'Eli Hacohen, sur laquelle planait la malédiction divine que tous ses hommes s'éteignent jeunes (Chemouel, 1, 2, 33), à 18 ans. Il n'a dépassé cet âge que grâce à son étude de Torah. L'âge prédestiné ne pouvait retarder sa mort plus que 22 ans.

5) Quant au dicton : « *Tout est dans les mains du ciel (D-ieu), sauf la crainte du ciel* », il signifie simplement qu'il n'est pas donné à l'homme de choisir son destin directement ; celui-ci est programmé par le ciel. Mais le dicton n'exclut pas la possibilité que grâce à son choix de bonnes actions, l'homme n'influencerait pas son destin. Si le peuple entier choisissait le bon chemin, en cas de besoin, l'amélioration du destin serait assurée. Et si les tsadikim seraient minoritaires, l'amélioration exigerait une intervention de la Providence, qui n'est pas assurée.

Rav Yehiel Brand

La Paracha en résumé

➤ Moché rassure les Béné Israël. Hachem les aidera pour conquérir la terre d'Israël sous les ordres de Yéhochoua.

➤ Moché renforce Yéhochoua et enseigne la loi de "hakel". La mitsva du rassemblement tous les 7 ans, l'année qui suit

la Chemita, pendant la fête de Soukot.

➤ Hachem annonce à Moché que les Béné Israël feront des avérot et Hachem se cachera d'eux (hv), alors les Béné Israël chanteront cette chanson (la prochaine paracha) et elle sera un témoin de la fidélité éternelle entre Hachem et le peuple Juif.

Réponses n°250 Nitsavim

Enigme 1 : מלחמה תורה

Enigme 2 : L'allumette

Enigme 3 : Ces 4 choses sont plus précisément 4 villes : « Sédom, Amora, Adma et Tsévoym » que Hachem renversa dans Sa colère et Sa fureur (29-22).



Rebus : V / Anis / Glotte / L'âne / Houx / Houle / Vanne / É-nou

Echecs :

Blancs en 2 coups
E6D7 F6D7 C5E6

Enigmes

Enigme 1 :

Pour désigner une calamité, la parachat Ki Tavo emploie la même expression que celle que nous utilisons dans nos prières de Yom kippour pour caractériser une manière de pécher. De quelle expression s'agit-il?

Enigme 2 :

David raconte à ses amis que sa grand-mère à seulement un an de plus que sa mère, comment est-ce possible ?

Yaakov Guetta



Vous appréciez
Shalshelet News ?

Pour dédicacer un feuillet ou
pour le recevoir
chaque semaine par mail :

Shalshelet.news@gmail.com

Ce feuillet est offert Léilouy Nichmat Yaakov Mikael Haïm ben Aliza Elise Lancry

Quelques rappels pour la veille de Kippour :

1) Il est une Mitsva de manger et de boire plus qu'à l'accoutumée la veille de Kippour. [Choul'han Aroukh 604,1; Michna Beroura 604,1] C'est pourquoi on tâchera de penser à accomplir cette Mitsva au cours des différents repas (Voir Choul'han Aroukh 60,4).

Aussi, il sera recommandé de faire au moins une fois Motsi. [Halikhot Moed perek 6,7]

Selon la kabala, il sera bon de manger ce que l'on mange généralement en 2 jours (cela ne veut pas dire forcément qu'il faut doubler les repas mais qu'il suffit de manger au cours du repas 2 fois plus). [Or Létsion 4 perek 7,1]

Les personnes malades qui mangent le jour de Kippour sont également concernées par cette Mitsva. [Yebia omer 1 O.H Siman 37]

Il est permis de manger ou boire encore après la séouda hamafseket tant que l'on n'a pas émis le souhait de prendre sur nous le début du jeûne après avoir mangé la séouda hamafseket. [Choul'han Aroukh 608,3]

2) Les femmes n'oublieront pas de réciter la bénédiction de «Chéhé'héyanou». Cette bénédiction est généralement récitée après avoir allumé les Nérot. Il est important de préciser que tous les interdits en vigueur le jour de Kippour prennent effet une fois cette bénédiction récitée.

Aussi, on n'oubliera pas au préalable d'allumer une veilleuse afin de réciter la berakha de «méoré haech» à la sortie de Kippour lors de la Havdala. [Hazon Ovadia page 256]

3) Il sera impératif de demander Mé'hila la veille de Kippour à son prochain à qui on aurait commis du tort, et de se réconcilier avec toute personne avec qui on ne s'entendrait pas ; car il est bien connu que Yom Kippour ne pardonne pas les fautes commises envers son prochain. [Choul'han Aroukh 606,1]

David Cohen

La Question

et de souffrances alors que la fin du verset ne parle plus que des maux ?

Dans la paracha de la semaine un verset nous rapporte la prophétie qu'Hachem révéla à Moché juste avant qu'il ne quitte le monde : « ce peuple se lèvera conscience que tous les et se débauchera vers des dieux malheurs ne sont que la étrangers... et Ma colère conséquence du fait d'avoir s'emportera ce jour-là et Je les exclu Hachem de nos vies. abandonnerai... et ils trouveront Or, lorsqu'un individu ressent au de nombreux maux et des plus profond de lui que tout souffrances et ils diront ce jour-là vient d'Hachem et qu'il existe : c'est parce que je n'ai pas mon une raison à tous ses maux, bien Dieu en mon sein que que les maux soient encore bien m'atteignent tous ces maux. » Le Rav Chakh demande : souffrance qui était inhérente à comment se fait-il que le début la fatalité à laquelle il imputait du verset fait mention de maux auparavant ses malheurs.

La voie de Chemouel 2**Chapitre 16 : Lachone Hara et Beth Hamikdash**

Si nous savons tous d'une certaine façon que notre envie irrépressible de dire du mal de notre prochain est profondément mauvaise, nous avons rarement l'occasion d'en mesurer les conséquences. Le présent chapitre va nous apporter un exemple flagrant de Lachon Hara dévastateur. Il met également en lumière la culpabilité de celui qui ne fait «qu'écouter», et n'a pas forcément de mauvaises intentions, en l'occurrence, notre roi bien aimé.

Pour comprendre toute cette affaire, rappelons tout d'abord que David et Yonathan, fils de Chaoul, étaient devenus, contre toute attente, des amis on ne peut plus proches. Ils conclurent même une alliance unissant leur famille, et ce, malgré la désapprobation de Chaoul. Bien entendu, David mettra un point d'honneur à tenir sa promesse, peu de temps après

son accession au trône d'Israël. Il recueillit ainsi Méphibochet, seul fils de Yonathan encore en vie, et le prit sous son aile. Il lui restituait même tous les biens et propriétés qu'il avait précédemment confisqués à sa famille, celle-ci s'étant rendue coupable de Mored Bémalhout (c'est-à-dire, qu'elle n'avait pas accepté la royauté de David même après la mort de Chaoul, alors qu'il était de notoriété publique que le prophète Chemouel avait destitué leur lignée au profit de David).

Naturellement, tout le monde ne vit pas d'un très bon œil cette largeur, plus particulièrement Tsiva, ancien serviteur de Chaoul qui était devenu entre-temps le nouvel administrateur de ces terres. En conséquence de quoi, lorsque David lui demanda s'il savait où se trouvait le petit-fils de son ancien maître, Tsiva tenta de lui faire croire que celui-ci n'en valait pas la peine (ou qu'il exécutait David selon le Maharcha) afin de garder la mainmise sur ces propriétés. Et bien que

**Devinettes**

- Dans la paracha, la Torah appelle la 1ère année de la Chémita « l'année de la Chémita ». Comment expliquer cela ? (Rachi, 31-10)
- Un sujet de quelle mitsva ? (31-11,12)
- Comment les tout petits enfants sont-ils appelés dans la paracha ? (Rachi, 31-12)
- « Maintenant, écrivez cette « Chira ». De quelle « Chira » s'agit-il ? (Rachi, 31-19)
- Quel terme est utilisé dans la paracha pour parler du « kaasse », de la colère ? (Rachi, 31-20)

Jeu de mots

Puisqu'on a le libre arbitre, ce que l'on fait de nos pieds est entre nos mains.

Réponses aux questions

- Cette fin de passouk est au singulier afin d'enseigner que si Israël est uni « keïche é'had belev é'had », la Chékhina résidera en son sein (Hachem ton Dieu... marchera avec toi ; Il ne t'affaiblira pas et ne t'abandonnera pas, 31-6), tant et si bien qu'il n'aura rien à craindre de ses ennemis (« ne les craignez pas... »). (Hida)
- « Ra'ote » a pour anagramme hébraïque, l'année la plus douloureuse de la période de la 1ère guerre mondiale, soit 1916 (5676 : l'année Tav-Rech-Ayine-Vav). « Vétsarote » correspond de par sa guématria (702) à la très sombre année 1942 (5702 : l'année Tav-Chine-Beth) lors de laquelle fut décrétée « la solution finale » à la conférence de Wannsee. (Na'hal Eliahou)
- Il est écrit (31-17) : « Je leur cacherai Ma face et Il (le Klal Israël) sera nourriture (pour ses ennemis) ». Le mot « nourriture » (léékhoul) et sa juxtaposition à l'expression évoquant l'époque d'Esther et de Mordékhai (« véhistarti panaï m'hème », ou « hastère astir panaï ») : 31-18. Voir 'Houlin 139b), fait allusion au fait que « la dissimulation de la providence divine » (Ester panim) durant la période de l'histoire de Pourim, a été le résultat de la participation des Juifs au « festin » (léékhoul) de A'hachvérôch (Yalkout David).
- Cette proximité nous apprend que même lorsque la providence divine est cachée, l'étude de la Torah (qu'il incarne la Mitsva d'écrire un Sefer Torah) sert à nous sauver de nos douleurs et de nos malheurs ! (Rav Israël Meir Hacohen, le 'Hafets 'Haim)
- Car il y a une grande différence entre le mot « Zimra » et le mot « Chira ». « Zimra » se limite à des notes, des mots composants le rythme et l'harmonie d'un chant. A contrario, « Chira » évoque un épandement illimité de l'âme. Ainsi, si David Hamélékh avait employé au sujet des statuts de la Torah le terme « Chira », il en aurait été complimenté. (Gaon de Vilna).
- L'expression « avec Hachem » enseigne que les Bnè Israël se rebellèrent contre Moché (remettant en question sa prophétie) en argumentant et en s'appuyant de pésoukim et de lois de la Torah, comme si Hachem était « avec eux » (« h'yitem im Hachem »), alors qu'ils ne faisaient qu'utiliser sa parole sacrée à des fins séditieuses (exemple: Révolte de Kora'h). (Divré Yoel, Admour de Satmar, Rav Yoel Teitelbaum)

De la Torah aux Prophètes

Comme nous avons pu le constater cette année, la Parachat Nitsavim et la Paracha de cette semaine sont lues séparément. De cette façon, nous pourrons entamer un nouveau cycle le jour de Simhat Torah en terminant une fois encore la lecture du Séfer Torah.

Dans cette configuration, on ne lira donc ni la Haftara de Nitsavim, ni celle de Vayélekh vu que celle-ci intervient après Roch Hachana, soit en plein milieu des « dix jours de Téchouva ». Mais contrairement aux idées reçues, ce Chabbat est désigné dans les écrits de nos Sages comme étant le « Chabbat Chouva » (et non Téchouva) en référence à la Haftara de cette semaine où le prophète Hochéa nous ordonne de nous repenter (« Chouva Israël ! »). Ce n'est pas seulement une possibilité mais bien une injonction divine, raison pour laquelle nos Sages jugèrent bon de nous faire lire ce passage en cette période de Din.



Rabbi Matitiahou Strachon De Vilna

Rabbi Matitiahou est né du riche gaon Rabbi Chemouél, le Rachach, au village de Strachon, en 1818.

Des dons exploités : Quand l'enfant eut 6 ans, on commença à découvrir ses dons exceptionnels. Il pouvait répéter par cœur tout ce qu'il apprenait et lisait, littéralement lettre par lettre. On disait de lui qu'il était « un petit Cha'agat Arié », et il était difficile de lui trouver un maître. Son père, voyant qu'il lui fallait un grand Rav, le confia à Rabbi Ménaché de Ilya, disciple du Gra, pour qu'il lui enseigne la Guemara et les décisionnaires. Rabbi Chemouél lui-même se consacra également à son éducation et étudiait avec lui la Torah et la sagesse. Pendant une courte période, il étudia aussi avec Rabbi Israël de Salant. À l'âge de 13 ans, il était connu comme un enfant prodige, et l'une des personnalités les plus riches de la ville de Vilna le prit pour gendre. Après le mariage, Rabbi Matitiahou resta plongé dans la Torah avec une grande régularité.

Sa bibliothèque : En 1857, Rabbi Matitiahou fit un long voyage hors de Russie pour acquérir des livres saints de grande valeur et des manuscrits pour sa bibliothèque. Il dépensa beaucoup d'argent et monta l'une des bibliothèques les plus importantes du monde juif. Il n'y a pratiquement pas de livre possible à se procurer qu'il n'ait pas acheté pour sa

bibliothèque. Mais il ne laissait pas un livre dans la bibliothèque avant de l'avoir lu du début à la fin, de façon approfondie. La bibliothèque Strachon existera jusqu'en 1940, et fut détruite par les Russes. Au cours de ce voyage, il fit personnellement la connaissance des grands sages avec lesquels il avait correspondu pendant des années. Il rencontra entre autres Rabbi Rapaport, le Rav de Prague. Partout où il allait on le recevait avec de grands honneurs, mais c'est à Berlin qu'il fut reçu avec une affection particulière. Les dirigeants de cette communauté voulaient le nommer Rav, mais Rabbi Matitiahou refusa.

Rav de Vilna : En 1865, la communauté de Vilna le choisit pour dirigeant. Il refusa d'abord, craignant que cela ne l'empêche d'étudier, mais finit par se laisser flétrir par leur insistante. Il fit de l'ordre dans tout ce qui concernait la ville, édicta de nouveaux décrets et annula plusieurs coutumes désuètes. Grâce à lui, la communauté de Vilna devint un exemple par son organisation et ses institutions de tsedaka. Mais son plus bel exploit reste le suivant. Vilna devait donner chaque année 58 soldats à l'armée ou 800 roubles. Tous les hommes valides de 40 à 60 ans fuyaient la ville quelques mois avant la conscription et rentraient chez eux une fois le quota atteint. Beaucoup de familles souffraient de la faim parce qu'elles n'avaient plus de soutien et les ravisseurs tourmentaient les recrues comme des bêtes féroces. Rabbi Matitiahou réunit une grande assemblée pour ramasser 50 000 roubles et obtint

des certificats d'exemption pour les conscrits. Lui-même donna le premier une somme importante, il reçut de généreuses contributions des habitants de Vilna, et il libéra la totalité des 58. La communauté organisa une fête en son honneur, et on inscrivit son geste dans le livre de la ville comme la plus grande action qui n'ait jamais été entreprise par un responsable. Il assuma ce poste pendant quelques années, après quoi il remit la direction à une autre personne et retourna dans la tente de la Torah.

Rabbi Matitiahou ne laissa aucun livre. Quand on lui demandait pourquoi il n'écrivait pas, il répondait qu'il faut avoir étudié beaucoup pour rédiger un livre, et que plus on étudiait plus on s'apercevait qu'on n'avait pas encore assez étudié. Ce n'est qu'après l'âge de 60 ans qu'il accepta qu'on imprime ses commentaires sur quelques traités du Talmud. Au début de l'année 1886, il sentit que ses jours étaient comptés et commença à préparer un testament. Il laissa sa grande bibliothèque à la communauté de Vilna, en même temps qu'un grand bâtiment qui donnait des revenus pour entretenir la bibliothèque. Il ne laissa comme enfant qu'une orpheline, proche parente de sa femme, qu'il avait adoptée dans son enfance, et à qui il léguait une grande partie de son héritage. Rabbi Matitiahou quitta ce monde en 1886. Vilna lui fit de grandes funérailles, comme on n'en avait jamais vu dans la ville. Des dizaines de rabbanim, tels que Rabbi Yits'hak El'hanan, le Rav de Kovno, firent son oraison funèbre.

David Lasry

Question à Rav Brand

La Torah cite-t-elle des femmes qui mettaient des Tefillin ? Si oui, pourquoi les portaient-elles ? Est-ce pour cela qu'aujourd'hui certaines femmes dites « libérales » les mettent ?

a) Dans le Tanakh, je n'ai pas vu de mention d'une femme mettant les Tefillin ; on ne le trouve uniquement dans le Talmud, concernant Mikhal, la fille du roi Chaoul (Erouvin 96a). Je suppose qu'elle les portait car son père affectionnait cette mitsva en particulier. Si les ignares délaissaient plutôt cette mitsva (Sota, 22), les Sages, en revanche, les portaient en principe toute la journée, et certains ne parcourraient jamais quatre coudees sans les porter, comme Rabbi Yohanan ben Zakaï et

Rabbi Eliezer (Soukka 28a), Rabbi Zéra (Meguila 28a), et Rav (Rambam, Tefillin 4,24). Quant à Chaoul, il les portait même à la guerre, et il mourut les Tefillin sur la tête et le bras. Le jeune Amaleki qui l'acheva les lui enleva et les apporta à David en disant : « Je m'approchai de lui, et je lui donnai la mort, sachant bien qu'il ne survivrait pas à sa blessure. J'ai enlevé la « couronne » qui était sur sa tête et le « bijou » qu'il avait sur son bras, et je les apporte ici à mon maître » (Chemouel II, 1,10). Pourtant, on ne porte pas de couronne ou de bijou à la guerre ! Il s'agissait en fait de ses Tefillin, de la tête et du bras (Yonatan ben Ouziel, rapporté dans Rachi). Pour cette raison, l'endeuillé ne les porte pas

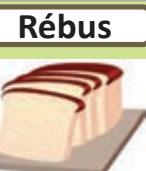
25,13). Chaoul était le roi à qui revenait le privilège de porter la couronne royale, or il affectionnait particulièrement les Tefillin comme couronne. Évoluant dans la maison paternelle, Mikhal imita sans doute son père.

b) D'ailleurs, Chaoul, ainsi que sa famille, se comportaient avec une extrême pudeur. Il n'enlevait jamais son manteau royal, même aux toilettes (Chemouel I, 24,5 ; voir Berakhot, 62b). A l'instar des Sages – pointilleux de ne pas dévoiler leur corps, et même leurs pieds (Baba Batra 57b) – jamais un talon ou un orteil d'un membre de la famille de Chaoul n'étaient découverts (Yérouchalmi ; Soukka 5,4). Hélas, c'est justement ce comportement, honorable en soi, qui lui fit perdre la royauté.

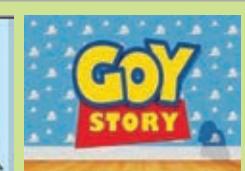
En fait, certains Cohanim, méritants le Rouah Hakodech (Rambam, Klé Hamikdash, 10,13), étaient vêtus d'un éphod, une sorte de tablier (Chemouel I, 28,18), tout comme le prophète Chemouel (Chemouel I, 2,18) et le roi David. A l'arrivée du Aron Hakodech à Jérusalem, David dansa avec une grande exaltation. Bien qu'il eût gardé sur lui l'éphod, ses pieds se découvrirent, et peut-être retira-t-il aussi ses Tefillin. Le voyant dans cet état, à l'instar d'un ignorant, Mikhal le méprisa ; mais David lui rétorqua une réponse cinglante : « David sautait et dansait de toute ses forces devant D.ieu... et il était ceint d'un éphod de lin... avec des cris de joie et au son des trompettes... Mikhal, fille de Chaoul, regarda par la fenêtre, et voyant le roi David sauter et danser devant D.ieu... elle le méprisa dans Aussi, le jour de Roch Hodech, on les enlève son cœur... Mikhal, fille de Chaoul, sortit à sa rencontre et dit : "Quel honneur aujourd'hui pour le roi d'Israël de s'être découvert aux yeux des servantes et des serviteurs, comme se découvrirait

un ignare !" David répondit à Mikhal : "C'est devant D.ieu, qui m'a choisi de préférence à ton père et à toute sa famille pour m'établir chef sur le peuple de D.ieu, que j'ai dansé. Je veux paraître encore plus humble et petit que cela, et m'abaisser à mes propres yeux [différemment de ton père] ; or, je serai justement respecté auprès des servantes dont tu parles." Mikhal, fille de Chaoul, n'eut point d'enfant jusqu'au jour de sa mort » (Chemouel II, 6,14-23). A cause de la suffisance qui régnait dans sa famille, D.ieu ôta la royauté à Chaoul, et Mikhal fut châtiée de stérilité. C'est sans doute cette attitude que revendiquait Chaoul, pour lui et pour sa famille, qui conduisit sa fille à porter les Tefillin. Si nous ne trouvons plus à travers l'histoire une femme, ou même une princesse, portant les Tefillin, cela est peut-être dû au malheur qui arriva à Mikhal, résultant de sa superbe et du port des Tefillin.

c) Quant à la raison pour laquelle les femmes dites « libérales » les portent, il vaudrait mieux poser cette question à elles. Mais à ce propos, étant donné qu'elles se conduisent autrement que le peuple juif et ses Sages, on peut s'interroger : leurs maris et leurs fils, mettent-ils aussi les Tefillin ? Ces derniers sont-ils écrits en conformité aux prescriptions du Talmud, transmis par le biais de nos Sages ? Ces femmes respectent-elles le Chabbat, tel qu'il a été transmis par la tradition talmudique ? Croient-elles à la transmission du Talmud, perdurée grâce aux sages venant après l'époque du Talmud, ce même Talmud qui est d'ailleurs la seule source que Mikhal portait des Tefillin ? Ou bien ne retiennent-elles que les passages qui les arrangeent ? Les mettent-elles tous les jours, et même en privé, ou uniquement en public, voire uniquement devant les journalistes... ?



Rébus



Nous sommes au cœur d'une période de notre calendrier chargée d'événements et de grands rendez-vous. Après le mois d'Eloul arrive Roch Hachana, puis les 10 jours de Techouva clôturés par le jour de Kippour. Tout est fait pour que l'homme finisse par se réveiller et qu'il atteigne cette clairvoyance qui permet de remettre de l'ordre dans sa vie et ce qui la remplit.

Certains ont réussi à prendre le train dès le début du mois d'Eloul (malgré le mois d'Août), d'autres plus "patients" ont attendu Roch Hachana pour commencer à se remuer. Arrivés à Chabbat Chouva, les retardataires réalisent que c'est maintenant la dernière ligne droite et qu'il faut la saisir. A présent, ce qui compte c'est de chercher à exploiter ce moment extraordinaire qu'Hachem nous offre de pouvoir passer l'éponge.

Rabbi Chouchan Hacohen donnait la parabole suivante:

Un homme décide de faire l'acquisition d'une marchandise de grande valeur. Pour ce faire, il traverse la frontière et se

rend dans le pays voisin. Une fois cette marchandise obtenue, il s'apprête à revenir dans sa région pour la vendre mais il réalise qu'en passant la douane, des frais énormes vont lui être imposés. Il cherche donc une solution pour éviter cette taxe importante. Il décide alors d'essayer de passer sa marchandise en cachette sans la déclarer. Le risque de se faire attraper existe mais l'avantage de l'économie réalisée lui paraît nettement supérieur. Il trouve un transporteur de légumes qui va dans la même direction et charge ses valises en faisant attention de les cacher sous les caisses de légumes. Le cocher comprend que c'est un peu louché mais il se dit qu'en cas de contrôle, il pourra toujours dire qu'il n'est en rien responsable des bagages de ses clients.

Le voyage se passe parfaitement mais notre homme d'affaire, qui était serein au début, commence peu à peu à être angoissé. Plus la frontière approche, puis il prend conscience du risque insensé qu'il a pris. Le risque de finir en

prison lui paraît à présent bien plus pesant que l'économie de quelques sous qu'il voulait réaliser. Le cocher quant à lui reste serein, il ne se sent en rien concerné par ces trafics. Seulement, en arrivant à la douane, le cocher également commence à avoir des sueurs froides en réalisant qu'on pourrait facilement l'accuser de complicité de contrebande. Il réalise qu'il a fait preuve d'une grande naïveté en acceptant ce client mais il espère encore que leur charrette ne sera pas contrôlée. Leur tour arrive enfin, la barrière se lève et le douanier leur demande de se mettre de côté pour une vérification. Là, les 2 se mettent à trembler face au risque qui les guette.

Le Rav nous fait remarquer que malgré toute cette tension, il y en a un qui reste détendu. C'est le cheval qui, du début à la fin, ne comprenant pas la situation, n'exprime aucune émotion ni aucun sursaut. Tâchons de ne pas ressembler à celui qui ne perçoit pas l'enjeu de ce qui se joue. (Avoténoù sipérou lanou)

Jérémy Uzan

La Question de Rav Zilberstein

Léïlouy Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Yossef est un bon juif qui malheureusement ne fréquente pas la crème du peuple juif. Il essaye cependant d'aider chacun de ses frères à s'améliorer lorsqu'il le peut. Un jour, il rend visite à son ami Réouven qui vend des produits d'emballage, cela afin de prendre de ses nouvelles. Alors que Réouven est en train de préparer la commande d'un de ses clients Chimon, il lui explique qu'il se doit de vérifier à chaque fois si le nombre d'articles achetés est bien correct. Il lui prend pour exemple la commande qu'il prépare à Chimon où au lieu de mettre 100 sachets par paquet, il n'en met que 98. Évidemment, Yossef lui fait la remarque qu'il s'agit d'un véritable vol mais Réouven semble n'en n'avoir que faire et rigole même de la naïveté de son ami. Il lui déclare tranquillement que dans le monde d'aujourd'hui, cela s'appelle plutôt du business. Yossef qui connaît la vérité, va donc vite trouver son autre ami Chimon pour qu'il puisse récupérer son bien. Mais alors qu'il discute avec Chimon et avant qu'il n'ait eu le temps de lui faire part de sa découverte, il entend celui-ci déclarer à son employé de ne pas oublier de préparer la commande qu'il doit envoyer à Réouven et de bien choisir les articles de mauvaise qualité. Yossef n'en croit pas ses oreilles et lui demande alors des explications, ce à quoi Chimon répond que depuis toujours, il envoie ce qu'il a de plus mauvaise qualité à Réouven qu'il ne porte pas dans son cœur. Yossef comprend enfin qu'il ne fréquente pas les plus belles personnes de notre communauté et se pose tout de même une bonne question. A-t-il quand même le devoir de prévenir chacun de ses amis qu'il se fait avoir par son fournisseur ou bien peut-il ne pas se mêler de leurs petites combines et les laisser se voler mutuellement ? Le 'Hafets Haïm traite d'un beau-père qui a promis à son futur gendre une belle somme d'argent pensant aider un jeune érudit à ses débuts. Cependant, d'autres sont au courant que le jeune homme n'est en rien un érudit. Il demande : est-ce qu'ils ont le droit ou le devoir de dévoiler le pot aux roses ? Le 'Hafets Haïm répond que si on n'est pas sûr que le beau-père tiendra sa parole, on préférera ne rien dire et les laisser se tromper mutuellement et s'acquitter ainsi.

Cependant, le Rav Zilberstein nous apprend que là encore les cas ne se ressemblent pas et qu'on ne peut apprendre l'un de l'autre. Il explique que si dans un Chidouh on découvre une tromperie des deux côtés, on comprendra qu'Hachem fait bien les choses, et que chaque espèce a retrouvé sa paire puisqu'il s'agit d'un Chidouh qui Lui convient à merveille. Par contre, dans notre histoire, on parle de deux juifs qui enfreignent continuellement de très graves interdits parmi les plus détestés d'Hachem, à savoir le vol, la tromperie et l'utilisation de fausses mesures. Or, il est du devoir de Yossef de leur faire des remontrances sur cela en espérant qu'ils fassent Techouva.

Et dans le cas où ceci n'a nullement servi, il devra donc avertir l'autre sur le fait qu'il est fort probable qu'il se fasse gruger. En conclusion, Yossef devra aller voir chacun de ses amis pour leur reprocher leur mauvaise conduite et si cela ne suffit pas, il préviendra les clients de bien vérifier leurs achats.

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« Assemble le peuple, les hommes et les femmes et les jeunes enfants...afin qu'ils entendent et afin qu'ils apprennent et qu'ils craignent Hachem... » (31,12)

Rachi écrit : « Et les jeunes enfants, pourquoi venaient-ils ? Pour procurer du mérite à ceux qui les ont amenés. »

Tossefot ('Haguiga 3) écrit : « C'est sur cela que l'on s'appuie pour amener les jeunes enfants au Beth Haknesset (synagogue). »

Il y a plusieurs avis quant à l'âge des jeunes enfants dont parle le verset !

1. **Le Tseda Laderekh** : Puisque le verset dit "...afin qu'ils entendent...", cela indique qu'on parle d'enfants qui ont l'âge d'être éduqués. Mais cela provoque le fait que la question de Rachi et sa réponse sont étonnantes car évidemment que ces jeunes enfants doivent être amenés au Beth Hamikdach pour leur éducation, le père a un devoir et une obligation d'éduquer son fils, il est donc tout à fait normal et légitime qu'il l'amène au Beth Hamikdach.

2. **Le Kéli Yakar, Haguaon Rabbi Yaakov Melissa, Rabbi Haïm Vital...** : Le verset parle de jeunes enfants n'ayant pas l'âge de l'éducation et même de nourrissons, bébés.

Mais quel est l'intérêt d'amener au Beth Hamikdach un tout jeune enfant qui n'a pas encore l'esprit formé pour comprendre ce qu'il s'y passe ?

Comme demande le Kéli Yakar, pour donner du mérite à ceux qui les ont amenés, la Torah aurait pu également demander d'amener des sacs de pierres. En effet, des nourrissons ne comprennent pas ce qu'ils voient au Beth Hamikdach, c'est donc comme amener une charge sans aucun intérêt !

Le Kéli Yakar répond : Le Klal Israël se réunit pour faire Téchouva ensemble, et en implorant le pardon de nos fautes, on va montrer ces nourrissons et on va dire comme dans les seli'hotes : « Si Tu ne le fais pas pour nous, fais-le pour les nourrissons qui sont entièrement purs et qui n'ont pas fauté, ceux qu'on amène aujourd'hui au Beth Hamikdach. »

Le Haguaon Rabbi Yaakov Melissa, Rabbi Haïm Vital... répondent ainsi :

Le sens de la question "Et les jeunes enfants, pourquoi venaient-ils ?" est le suivant : du fait que la Torah demande à ce que viennent les hommes et les femmes, sont donc également inclus les grands enfants ayant l'âge de l'éducation. Qui va alors garder les nourrissons, on ne peut pas les laisser seuls donc forcément on devra les prendre avec nous, d'où la question "Et les jeunes enfants, pourquoi venaient-ils ?", c'est-à-dire pourquoi la Torah a-t-elle besoin de nous ordonner d'amener les jeunes enfants, voilà que forcément ils devront venir car on ne pourra pas les laisser seuls,

alors pourquoi nous ordonner d'amener les jeunes enfants ? À cela, Rachi ramène la réponse : "Pour procurer du mérite à ceux qui les ont amenés", c'est-à-dire que maintenant que tu vas les amener pour accomplir un ordre de la Torah, cela va te donner du mérite bien que sans l'ordre de la Torah tu les aurais de toute façon amenés. Or, la Guemara dit : Est plus grand celui qui fait par ordre que celui qui fait sans ordre.

3. **Le Ramban** explique que le verset ne parle pas de nourrisson. Ainsi est évitée la question qui a été posée par le Kéli Yakar... Et le verset ne parle pas également d'enfant ayant atteint l'âge de l'éducation. Ainsi est évitée la question du Tseda Laderekh. Mais le verset parle d'un âge intermédiaire qui est l'âge juste avant celui de l'éducation. Et ainsi on gagne de tous les côtés, car on comprend qu'il faille l'ordonner car le père n'a pas d'obligation de l'amener et on comprend également l'intérêt de l'amener car comme l'explique le Ramban, à cet âge il peut comprendre certaines choses et la suite du verset "...afin qu'ils entendent..." est compréhensible.

4. **On pourrait peut-être proposer l'explication suivante :**

Le verset parle de tous les jeunes enfants y compris bébés et nourrissons, et sur les questions que les commentateurs avaient soulevées, à savoir : quel est l'intérêt d'amener un nourrisson ?, comment comprendre la suite du verset "afin qu'ils entendent... " ? On pourrait dire qu'en réalité, cette suite du verset, comme le fait remarquer le Ramban, est écrite au futur. Ainsi, un bébé, sur le moment même, certes ne comprend pas ce qu'il se passe mais il ressent tout. Tout le Klal Israël réuni au Beth Hamikdach donne une atmosphère de sainteté très puissante dont le bébé va s'imprégner, ce qui va faire que plus tard il aura un amour pour la Torah, il aura le 'héchek, l'envie et la motivation de l'étudier et ilira entendre et apprendre la Torah et il acquerra la crainte d'Hachem. Voilà pourquoi la Torah ordonne d'amener même les bébés car l'utilité et l'intérêt est cosmique, celui de lui donner l'amour de la Torah et la crainte d'Hachem qui procureront du mérite à ceux qui l'ont amené.

Rabbi Ovadia de Bartenora écrit dans Pirkei Avot (2,8) que la maman de Rabbi Yossi HaCohen, depuis sa naissance, l'avait amené dans son berceau au Beth Hamidrach pour que ce bébé n'écoute que des paroles de Torah et qu'il s'imprégne de la sainteté intense qui y règne, et Rabbi Yo'hanan ben Zakaï dit que sa maman a un mérite immense puisque c'est grâce à elle que son fils est devenu Rabbi Yossi HaCohen, et Rabbi Yo'hanan ben Zakaï va jusqu'à s'écrier : « Heureuse celle qu'il l'a mis au monde ! »

Mordekhaï Zerbib


Paris • Orh 'Haïm Ve Moché

32, rue du Plateau • 75019 Paris • France
 Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33
 hevratpinto@aol.com

Jérusalem • Pninei David

Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël
 Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570
 p@hpinto.org.il

Ashdod • Orh 'Haim Ve Moshe

Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashdod • Israël
 Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527
 orothaim@gmail.com

Ra'anana • Kol 'Haïm

Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël
 Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003
 kolhaim@hpinto.org.il

Hilloulot

Le 5 Tichri, Rabbi Baroukh Chalom Halévi Ashlag

Le 6 Tichri, Rabbi Yaakov Yossef Harofé

Le 7 Tichri, Rabbi Yaakov Antavi

Le 8 Tichri, Rabbi Avner Israël Hatsorfati, président du Tribunal rabbinique de Fès

Le 9 Tichri, Rabbi Its'hak Zeev Soloveitchik de Brisk

Le 10 Tichri, Rabbi David Kanfo, président du Tribunal rabbinique de Mogador

Le 11 Tichri, Rabbi Chlomo Bohbot

La Voie à Suivre

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal

Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine

MASKIL LÉDAVID

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Se tenir devant l'Éternel avec une volonté d'avancer

« Moché alla et adressa ces paroles à tout Israël. Il leur dit : "Je suis aujourd'hui âgé de cent vingt ans, je ne pourrai plus aller et venir." » (Dévarim 31, 1-2)

Comme le laissa entendre Moché à travers ces mots, il avait atteint le terme de sa vie (cf. Roch Hachana 11a). Après avoir réprimandé les enfants d'Israël depuis le début de la section de Dévarim, il s'apprêtait à les quitter. Mais, où donc alla-t-il, au milieu de son discours au peuple juif ?

Comme nous le savons, les sections Nitsavim et Vayélekh sont, la plupart du temps, lues le même Chabbat. Quel est donc le lien les unissant ?

Celle de Vayélekh nous rapporte que Moché écrivit un séfer Torah, qu'il remit ensuite aux Cohanim, appartenant à sa tribu, Lévi. Pour quelle raison agit-il ainsi ? Afin que, si les enfants d'Israël en venaient à prétendre que la Torah n'est pas d'origine divine et n'a pas été donnée par l'intermédiaire de Moché, les membres de sa tribu pourraient leur prouver leur erreur en leur montrant ce séfer Torah, écrit sous la plume de Moché.

De plus, ce dernier ne se contenta pas de transcrire la Torah, mais, une fois cette tâche accomplie, il prit à témoin le ciel et la terre, créations éternelles, que, en cas de non-respect de celle-ci, le peuple juif serait puni. D'ailleurs, ils étaient eux-mêmes conscients que tous leurs malheurs étaient à imputer à leur mauvaise conduite, comme il est dit : « Lorsqu'alsors fondront sur lui des maux nombreux et des épreuves, ce cantique portera contre lui témoignage, car la bouche de sa postérité ne l'oubliera pas. » (Dévarim 31, 21)

Moché prit également à témoin la Torah elle-même, comme il est écrit : « Prenez ce livre de la Loi et déposez-le sur le côté de l'arche d'alliance du Seigneur votre Dieu, et il restera là, comme témoin. » (Ibid. 31, 26) En d'autres termes, s'ils ne respectaient pas la Torah, elle l'attesterait à leur sujet, ce qui entraînerait sur eux des malheurs. Aussi, avaient-ils d'ores et déjà tout intérêt à savoir qu'il leur était interdit de se relâcher.

Dès lors, nous comprenons le sens des mots de notre verset « Moché alla » : il alla écrire un séfer Torah, afin de le prendre à témoin de la conduite des enfants d'Israël et de les prévenir de leur devoir d'être toujours fidèles à ses lois. Le lien entre les sections Nitsavim et Vayélekh s'éclairent du même coup. La première s'ouvre par la phrase « Vous vous tenez tous, aujourd'hui » (ibid. 29, 9). Or, selon le Zohar (II 32b), le terme « aujourd'hui » fait invariablement référence à Roch Hachana. Cet incipit fait donc allusion à ce premier jour de l'année, où tous les êtres humains comparaissent en justice devant le Saint bénit soit-il,

qui s'apprête à prononcer Son verdict à leur sujet – « qui vivra et qui mourra, qui au terme de sa vie et qui prématurément, etc. ».

Toutefois, bien que Roch Hachana soit le jour du jugement, nous ne devons pas, sous l'effet de la crainte, tomber dans le désespoir, mais, au contraire, nous réjouir et être confiants dans la Miséricorde de l'Éternel, qui nous jugera sans doute favorablement. Chacun d'entre nous se renforcera donc dans le droit chemin et utilisera à bon escient tout instant de sa journée pour servir le Créateur. De la sorte, arrivé le jour de Roch Hachana, il sortira blanchi et sera inscrit et scellé pour une bonne année, placée sous le signe de la bénédiction.

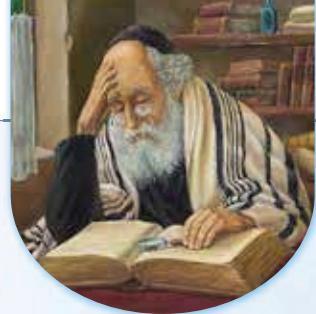
Tel est donc le sens profond de la juxtaposition de nos deux sections lues, presque chaque année, autour de Roch Hachana et de Kippour, lorsque nous nous présentons au jugement et en ignorons l'aboutissement. En cette heure décisive, l'essentiel est d'être résolu à aller (vayélekh) de l'avant, à se raffermir dans les voies divines, à étudier la Torah et à l'enseigner à nos enfants, comparables à la tribu de Lévi. De cette manière, elle reposera dans son arche, c'est-à-dire sera ancrée en eux pour toutes les générations.

C'est ce que fit Moché avant son décès. Avant de quitter ce monde, il enseigna aux enfants d'Israël la manière d'éduquer leurs enfants (la tribu de Lévi). Il les sensibilisa à l'importance de leur transmettre une éducation pure, de les mettre en garde contre le danger de s'égarer dans des champs étrangers, de leur enseigner leur devoir de se tenir toujours devant l'Éternel, animés d'une foi entière, et de leur indiquer comment suivre la voie de la Torah avec la plus grande fidélité.

C'est pourquoi, en dépit du bel âge auquel Moché parvint, « son aspect n'avait pas changé, sa vigueur ne l'avait pas fui » (Dévarim 34, 7). Avec le zèle d'un jeune homme, il alla chercher des parchemins et de l'encre pour y écrire, aux yeux de tout le peuple, un séfer Torah, avec toutes les intentions requises. Malgré sa vieillesse, il désirait enseigner aux enfants d'Israël l'essence de la Torah et la vertu de ceux qui l'étudient continuellement. Il leur communiqua ainsi le message selon lequel il n'existe pas de limite d'âge pour étudier.

La section de Vayélekh met donc en scène la vailance de Moché qui, nonobstant son âge avancé, poursuivit sa tâche d'enseigner Torah et morale aux enfants d'Israël. À travers sa persévérance, il leur signifia qu'il existe des moments où il faut se tenir immobile (nitsavim), s'en tenir à ses principes, et d'autres où, au contraire, il s'agit d'avancer (vayélekh).





Davantage de biens, davantage de soucis

Une fois, une femme à la fortune colossale vint me demander conseil concernant un certain problème auquel elle était confrontée. Grâce à Dieu, je fus en mesure de lui donner un conseil approprié.

Quand elle me remercia, je sentis que son cœur s'était un peu adouci. Aussi, saisissant cette occasion, je tentai de la convaincre de revenir à la Torah et à la pratique des mitsvot.

Cinq années passèrent et j'appris qu'elle n'avait malheureusement pas changé son mode de vie comme je l'espérais. Je décidai donc de la contacter de nouveau pour tenter de la raisonner, de la convaincre de faire téchouva et d'accepter de se soumettre au joug des mitsvot. Elle accepta finalement mes paroles et s'engagea à revenir dans le droit chemin.

Quelque temps après, elle revint me voir et me fit l'aveu suivant : « Ce n'est que maintenant, après avoir fait téchouva, que je me sens heureuse et que j'arrive à apprécier tous les honneurs et la richesse dont je suis entourée. Jusqu'à ce jour, je n'avais aucune satisfaction dans la vie, qui se résumait, pour moi, aux tracas liés à ma fortune. Mais, à présent que je connais le Créateur, je comprends le sens de la vie, le bonheur et la joie qu'elle recèle. »

« Qui accroît ses biens accroît ses soucis », affirment nos Maîtres (Avot 2, 7). Le riche vit toujours dans la crainte de perdre sa considérable fortune, source de bien des tracas, outre la jalousie qu'il éprouve pour celle de son prochain, encore plus riche que lui. En revanche, celui qui vit selon la voie de la Torah est heureux et plein de confiance en Dieu, conscient que tout vient de Lui.

DE LA HAFTARA

« Reviens Israël (...). » (Hochéa chap. 14 ; Mikha chap. 7)

Lien avec le Chabbat : nous récitons cette haftara le Chabbat situé entre Roch Hachana et Kippour, car le thème de la téchouva y est évoqué, tandis que ces jours sont favorables au repentir et à l'expiation des péchés.

CHEMIRAT HALACHONE

Auditeur et incitateur

Outre la prohibition d'écouter de la médisance, l'auditeur de celui qui émet ces critiques se fait son associé, puisque, en y prêtant oreille, il lui permet de s'exprimer devant quelqu'un. Il est donc considéré comme un incitateur.

S'il est le seul auditeur, il transgresse en plus l'interdiction « Ne mets pas d'obstacle devant un aveugle », qui inclut celle de conduire un autre Juif au péché, puisqu'il est responsable d'avoir donné à autrui l'opportunité de médire.

PAROLES DE TSADIKIM

Le jour de Kippour en Diaspora

Autrefois, le Tribunal de Jérusalem déclarait la venue d'un nouveau mois en s'appuyant sur l'observation de la lune. Or, cette information mettant un certain temps à arriver aux Juifs habitant en Diaspora, ils ignoraient la date exacte des fêtes, qui en dépendait. C'est pourquoi, dans le doute, ils prirent l'habitude d'observer deux jours de fête au lieu d'un seul, coutume qui persiste jusqu'à aujourd'hui. Cependant, Kippour fait exception à ce principe, puisque, dans le monde entier, on ne jeûne qu'un seul jour. Pourquoi ?

La raison est explicitée dans les Hagahot Maïmoniyot [notes sur le Rambam] : à cause du danger que représenterait un jeûne de deux jours. Ce motif se retrouve également dans le Talmud de Jérusalem (Roch Hachana 1, 4), où il est raconté que le père de Rabbi Chmouel jeûna deux jours, à la clôture desquels il rendit l'âme. Une autre raison a été donnée, comme le rapporte le Maguen Avraham (Ora'h Haïm 624) : « Si on jeûnait un deuxième jour pour Kippour, le premier aurait le statut de veille de Kippour, jour où il est interdit de jeûner, puisque c'est alors une mitsva de manger. Il est donc impossible de jeûner deux jours consécutifs. »

Dans les dernières générations, on ne trouve pas de cas de personnes ayant pris l'habitude de jeûner également le lendemain de Kippour. Le Ba'h écrit à ce sujet : « Actuellement, nous n'avons pas entendu parler de quiconque ayant la coutume de jeûner deux jours à Kippour. La coutume de s'en abstenir est bonne. » Dans le même esprit, l'auteur du 'Hayé Adam note : « D'après le Choul'han Aroukh, certains ont l'habitude de jeûner deux jours à Kippour, mais, de nos jours, personne ne le fait. »

Toutefois, au cours des générations, d'aucuns se montrèrent rigoureux sur ce point et, tenant compte du doute planant sur la date des fêtes, observèrent deux jours de jeûne à Kippour.

Le Talmud (Roch Hachana 21a) rapporte ainsi que l'Amora Rabba avait cette coutume. Rachi explique qu'il jeûnait deux jours entiers, avec leurs nuits, de peur que le Tribunal n'ait annoncé que le mois précédent comptait trente jours ; le cas échéant, ce qu'il pensait lui-même être le onzième jour du mois était en réalité le dixième.

Rabbénou Yaakov, le Baal Hatourim, atteste : « Certains hommes pieux d'Allemagne avaient l'habitude de jeûner deux jours à Kippour. Parfois, ils étaient dix et ils priaient ensemble tout le rituel de Kippour. Mais, mon père et Maître, le Roch, les réprimandait pour cela. »

Les ouvrages des A'haronim mentionnent des avis selon lesquels il faut jeûner deux jours. Rabbi Yéchayahou Berlin, dans son commentaire Chéélat Chalom sur le Chééltot, écrit : « Celui qui se sait capable de jeûner deux jours de suite le fera. « Ceux qui mettent leur espoir en Dieu acquièrent de nouvelles forces. » Puissé-je compter parmi eux ! »

L'auteur du Éleph Lématé prend position, lui aussi, en faveur de l'avis des plus stricts : « Ceux qui sont stricts considèrent que le père de Rabbi Chmouel (duquel on raconte qu'il rendit l'âme après un jeûne de deux jours) était un homme faible, incapable de supporter ce jeûne prolongé, alors qu'un homme se sachant capable de jeûner deux jours consécutifs n'a rien à craindre. D'ailleurs, nous voyons de nombreux hommes qui jeûnent plusieurs jours de suite sans en subir aucun dommage. »

Néanmoins, d'après le Maguen Avraham, on n'observe pas deux jours de jeûne à Kippour parce que c'est une mitsva de manger la veille de ce jour, ce qui, le cas échéant, serait impossible. D'après cet avis, il ne faudrait pas être strict en pratiquant un jeûne de deux jours.



PERLES SUR LA PARACHA

Le message de Moché à Yéhochoua

« *Puis Moché appela Yéhochoua et lui dit aux yeux de tout Israël : "Sois fort et vaillant."* » (Dévarim 31, 7)

Dans le Sifri, nos Maîtres interprètent ainsi les paroles de Moché à Yéhochoua : « Ce peuple que je te confie est encore composé de jeunes chevreaux, de petits bébés. Ne leur tiens pas rigueur, ne t'irrite pas contre eux, car même leur Maître ne leur a pas tenu rigueur pour leurs méfaits. C'est ce qui est dit : "Quand Israël était jeune, Je l'avais pris en affection." » (Hochéa 11, 1)

Tout dépend de nous

« *Enseigne-le aux enfants d'Israël, mets-le dans leur bouche.* » (Dévarim 31, 19)

Dans son ouvrage Mikhtav Mé-Eliahou, Rav Eliahou Dessler zatsal illustre cette idée par une réalité de la vie courante. Quand un homme en bonne santé veut manger, il peut s'alimenter seul. Par contre, un homme faible ou un jeune enfant ont besoin de l'assistance de quelqu'un pour leur mettre la nourriture dans la bouche. Toutefois, ils doivent eux-mêmes l'avaler.

Il en est de même concernant le don de la Torah. L'Éternel chargea Moché de donner la Torah aux enfants d'Israël et de la leur enseigner, de la mettre dans leur bouche. Cependant, le fait d'avaler la Torah, de l'intégrer en soi, ne dépend que de nous.

Quand la marchandise est épuisée

« *Lorsqu'alors fondront sur lui des maux nombreux et des épreuves.* » (Dévarim 31, 21)

Vers le soir, écrit le Maguid de Douvna zatsal, quand le marchand a déjà vendu presque toute sa marchandise et n'a plus qu'un petit nombre de fruits, il est pressé de rentrer chez lui. Il prend alors les quelques poires restées dans un panier, les quelques prunes d'un autre, etc., et les mélange pour les vendre à moitié prix. Car il cherche à s'en débarrasser le plus rapidement possible.

Dans notre verset, nous lisons « *Lorsqu'alors fondront sur lui des maux nombreux et des épreuves.* ». La multiplication de divers malheurs accablant le peuple juif est le signe que nous sommes arrivés à la fin des temps et approchons de la venue du Messie – puisse-t-elle avoir lieu bientôt et de nos jours !

... LA CHÉMITA ...

Les séfi'hin désignent toutes les pousses spontanées de céréales, grains ou légumes ayant poussé durant la chémita, soit à partir de graines semées avant celle-ci, soit à partir de racines qui ont été coupées et ont repoussé.

D'après la Torah, il est permis de manger les séfi'hin, comme tous les fruits de la septième année qui sont autorisés à la consommation. Mais, nos Sages nous l'ont interdit, parce qu'ils ont constaté que de nombreux individus semaient secrètement durant la septième année et prétenaient ensuite que leurs produits avaient poussé tout seuls. Suite à la propagation de ce péché, ils ont décrété l'interdiction de consommer les séfi'hin.

Toutefois, ces séfi'hin ne sont interdits qu'à la consommation, mais il est permis d'en tirer profit.

L'interdit des séfi'hin ne s'applique pas aux graines qui se sont ouvertes après être restées dans une cave ou un autre lieu d'entrepôt. Par ailleurs, elles sont exemptes de l'obligation des prélèvements.

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude
de notre Maître le Gaon et Tsaddik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



La Torah, un avant-goût du jardin d'Eden dans ce monde

« *Moché alla ensuite adresser ces paroles à tout Israël.* » (Dévarim 31, 1)

Le Or Ha'haïm demande où Moché alla. Il rapporte, tout d'abord, les paroles de Rabbi Yonathan ben Ouziel selon lesquelles il se rendit à la maison d'étude ou bien du camp des Lévitiques à celui d'Israël, comme un homme qui s'apprête à se séparer de son prochain. Mais, il objecte ensuite que ce sens n'apparaît pas explicitement dans notre verset. Enfin, il soulève la question suivante : comment Moché savait-il qu'il avait atteint le terme de son existence ? L'homme n'est pourtant pas informé du jour de sa mort.

Celui qui se plonge dans l'étude de la Torah a le mérite, déjà dans ce monde, de ressentir un avant-goût du monde à venir. Afin de le prouver aux enfants d'Israël, Moché, avant sa mort, transmit toutes ses connaissances de Torah à Yéhochoua, aux yeux de ces derniers. Il lui permit ainsi de goûter à cette saveur subtile à travers la Torah. Il le fit juste avant son décès, afin de lui signifier que, dans le monde de Vérité, il pourra bientôt se délecter de cette saveur, après avoir voué toute sa vie à l'étude et l'enseignement de la Torah.

Tel est le sens de la précision du verset « *Moché alla* » : il se rendit à la maison d'étude, puis se dirigea vers le camp des Lévitiques et, enfin, vers celui d'Israël. Autrement dit, il se déplaça d'un endroit à l'autre parmi les membres du peuple, afin de leur permettre de ressentir la saveur du jardin d'Eden recélée dans l'étude de la Torah. Il désirait leur enseigner que, si on s'attelle à la tâche de l'étude de la Torah, on a l'opportunité d'y goûter déjà sur terre.

C'est la raison pour laquelle il est si difficile aux justes de quitter ce monde, où ils ont pu jouir de la saveur du jardin d'Eden par le biais de l'étude et de l'accomplissement des mitsvot. Outre cette considérable jouissance et la grande part qui leur est réservée dans le monde à venir, ils apportent de la satisfaction au Créateur quand ils vainquent le mauvais penchant en lui montrant cette saveur ressentie sur terre et qui n'a pas d'égale.

Heureux sommes-nous d'avoir le mérite de ressentir l'éclat de la Présence divine dès ce monde ! Tel était le souhait le plus cher du roi David : « Il est une chose que je demande au Seigneur, que je réclame instantanément, c'est de séjourner dans la maison de l'Éternel tous les jours de ma vie, de contempler la splendeur de l'Éternel et de fréquenter Son sanctuaire. » (Téhilim 27, 4)



L'opportunité d'échapper aux durs décrets

Les dix jours de pénitence séparant Roch Hachana de Kippour représentent l'un des plus précieux cadeaux donnés par le Créateur aux hommes. Durant cette période, nous avons la possibilité de modifier totalement le verdict divin prononcé à notre sujet. Il arrive qu'un décret très dur soit prononcé à l'encontre d'un individu, dont les défenseurs doivent déployer toutes leurs ressources pour parvenir à atténuer sa sévérité.

Y a-t-il un moyen facile d'adoucir le jugement ? Contrairement à toute attente, la réponse est positive. Effectivement, cela est envisageable. D'après nos Sages, il existe une manière efficace et, de surcroît, très peu préjudiciable : les affronts. Si nous savions combien de mauvais décrets ils nous épargnent, nous danserions de joie après avoir subi une offense.

Le kabbaliste Rabbi Moché Cordovéro – que son mérite nous protège – écrit dans son ouvrage *Tomer Dévora* : « Quelles sont les meilleures épreuves de ce monde, qui n'entraînent pas notre service divin ? Les meilleures de toutes sont le déshonneur, la honte et l'injure. Car elles ne diminuent pas notre force ni notre pouvoir, comme les maladies. Elles ne diminuent pas non plus nos moyens de nous procurer nourriture et vêtements. Enfin, elles ne mettent pas un terme à notre vie ni à celles de nos enfants par la mort. Aussi les recherchons-nous et nous dirons-nous : "Mieux vaut subir l'humiliation des hommes !" Et, lorsque nous serons rabaissés, nous nous réjouirons. »

Une des situations les plus désagréables est d'être soupçonné à tort. Un homme droit sait qu'il est dénué de tout

péché, mais une vaine accusation à son sujet lui ôte sa sérénité. Parfois, il est en mesure de prouver son innocence. Dans le cas contraire, en tant que croyant fils de croyants, il se raffermira à la pensée que « l'homme ne voit que l'extérieur, Dieu regarde le cœur » (Chmouel I 16, 7).

Celui qui considère les choses avec une vision réfléchie sait que le fait d'être soupçonné à tort est l'opportunité rêvée pour échapper aux durs décrets et, en plus, jouir de la bénédiction divine. Qui sait si une telle opportunité se présentera de nouveau ?

Le moment propice pour la bénédiction

Rapportons, à ce sujet, une histoire datant de l'époque du 'Hafets 'Haïm zatsal. Il avait l'habitude de voyager d'un village à l'autre pour vendre ses livres à prix réduit, afin de donner du mérite au grand nombre. Parfois, il les vendait même à crédit, pour permettre aux gens de commencer à les étudier. Il notait leurs dettes dans un petit carnet réservé à cet usage et, à sa prochaine visite dans ce village, il les leur réclamait.

Un jour, il arriva au village polonais de Drohizhin, où vivait un érudit craignant le Ciel et aux traits de caractère raffinés, Rabbi Mordékhai Leib HaCohen. Il lui acheta ses ouvrages et les paya immédiatement en espèces. Ce Sage mettait en effet un point d'honneur à ne jamais rien acheter à crédit.

Lorsque le 'Hafets 'Haïm fut de nouveau de passage dans cette localité, ses envoyés se rendirent chez cet érudit pour lui réclamer sa dette, inscrite dans le carnet. Rabbi Mordékhai Leib argua qu'il était impossible qu'il ne s'en fût pas encore acquitté, puisqu'il avait l'habitude de toujours régler ses achats sur-le-champ et ne devait donc pas même un centime à personne. Cependant, on lui montra qu'il était écrit noir sur blanc que Mordékhai HaCohen de Drohizhin devait au 'Hafets 'Haïm tant et tant d'argent pour des livres achetés à telle date.

Bien qu'il fût certain d'être dans son bon droit, l'érudit ne voulut pas

discuter davantage et leur remit cette somme. Quelques jours plus tard, on se rendit compte de l'erreur : dans ce village, habitaient deux Juifs du nom de Mordékhai HaCohen. L'homonyme de l'érudit, qui ne portait cependant pas le deuxième prénom « Leib », avait effectivement acheté à crédit les livres du Sage.

Ce dernier s'empressa alors de se rendre lui-même à la demeure de Rabbi Mordékhai Leib pour lui demander pardon. Mais, il était doté de si bonnes vertus qu'il ne lui en voulait pas du tout. Face à cette noblesse d'âme, le 'Hafets 'Haïm, admiratif, lui adressa sa bénédiction : « Puissiez-vous jouir de bonnes et longues années ! »

Cette bénédiction se réalisa pleinement, puisque son bénéficiaire eut le mérite de s'installer en Terre Sainte et d'atteindre le bel âge de quatre-vingt-seize ans.

Au fil des années, Rabbi Mordékhai Leib prit l'habitude de raconter cette histoire à ses descendants, en leur expliquant que, quand quelqu'un est soupçonné à tort par son prochain, c'est le moment propice pour lui de demander une bénédiction à ce dernier.

Quelle est la source de ce principe ? Lorsque 'Hanna pria en silence, sans émettre de son, le prêtre Elie la prit pour une soûlarde. Quand il se rendit compte de sa méprise et comprit qu'il s'agissait d'une femme sobre, mais affligée, il s'empressa de la bénir en lui souhaitant que l'Éternel agrée sa requête, bénédiction qui s'accomplit. Rabbi Elazar en déduit : « D'où l'obligation incombant à celui qui soupçonne un innocent de l'apaiser. »

Ainsi donc, si un homme a été suspecté à tort par son prochain, au lieu de débattre avec lui pour lui prouver son erreur, il lui sera bien plus profitable de lui demander de le bénir dans le domaine qui lui tient à cœur. La peine qu'il aura éprouvée sera insignifiante par rapport au large bénéfice récolté de cette bénédiction prononcée à une heure si favorable.

Vayelekh (191)

וַיֹּאמֶר אֲלֵיכֶם בְּן מֹתָה וְעִשְׂרִים שָׁנָה אָנֹכִי (ל.א. ב.)
 « Moi-même suis aujourd’hui âgé de cent vingt ans » (31,2)

Rachi rapporte que Moché avait exactement cent vingt ans le jour de sa mort, de sorte qu'il a été considéré comme étant parvenu à la somme de ses jours. Dans la Guémara (Haguiga 4b), Rav Bibi bar Abayé demanda un jour à l'ange de la mort ce que deviennent les années « inemployées » de celui qui décède avant son terme. L'ange répondit qu'elles s'ajoutent à celles des hommes patients et d'une grande humilité.

La Torah atteste que Moché a été l'homme le plus humble à avoir jamais vécu (Bamidbar 12,3). On aurait donc pu penser qu'il dût sa longévité à l'octroi d'années non vécues par quelqu'un qui serait mort avant son échéance normale. Ainsi, a-t-il été employé le terme « Anohi », comme pour dire : « Moi-même ai cent vingt ans », ces années sont les miennes, et non celles d'un autre.

Talel Orot d'Rabbi Yissahar Dov Rubin Zatsal

חִזְקוּ וְאִמְצַאוּ אֶל פִּירָאָו וְאֶל פְּעַרְצָו מִפְנִיכֶם כִּי הָאֱלֹקִיךְ הוּא הַחֲלִיךְ
 עַמָּךְ לְאָיוֹןְךְ וְלֹא יַעֲזַבְךְ (ל.א. יט.)

« Soyez forts et soyez fermes, ne les craignez pas et ne soyez pas épouvantés devant eux, car c'est Hachem, ton D., qui marche avec toi ; Il ne t'affaiblira pas et ne t'abandonnera pas. » (31,6)

Le Hida remarque que la première partie du verset s'exprime au pluriel : « Ne les craignez pas et ne soyez pas épouvantés », alors que la fin est au singulier : « qui marche avec toi ».

Il explique que si Israël est uni, au point qu'il se comporte comme un seul et même homme, la présence Divine résidera en son sein et il n'aura rien à craindre de ses ennemis. Quand tous ensemble, vous formez « un », comme un seul homme animé du même cœur, vous êtes assurés qu'Hachem ne t'affaiblira pas et ne t'abandonnera pas.

Le Rabbi de Kобрין (sur Haazinou 32,9) commente : Lorsqu'on tresse de nombreux fils pour en faire une corde épaisse, même s'il y a parmi eux des fils abîmés, non seulement on ne les remarque pas mais ils ajoutent de la résistance à la corde. Il en est de même des enfants d'Israël : lorsqu'ils sont unis et liés tous ensemble, même les plus mauvais y trouvent un intérêt et sont utiles à la communauté.

וַיֹּקְרָא מֹשֶׁה לְיְהוָה וַיֹּאמֶר אֲלֵיו לְעַזְיָנִי כִּל יִשְׂרָאֵל חֹזֶק וְאִמְצֵץ כִּי
 אַתָּה פָּבוֹא אֶת הַצְּדָקָה אֲשֶׁר נִשְׁבַּע הָאֱלֹהִים לְאַבְתֶּם תְּתֵת לְקֶם
 וְאַתָּה פָּנָחִילָה אֹתָם. (ל.א. ז)

Moché appela Yéhochoua et il lui dit aux yeux de tout Israël : « Sois fort et vaillant, car toi tu iras avec ce peuple dans le pays que Hachem a juré à leurs pères de leur donner, et toi, tu leur en feras le partage » (31,7)

Rav Elyachiv zatsal fait remarquer qu'en ce qui concerne la terre d'Israël, Moché dit à Yéhochoua de se renforcer et d'être ferme. En revanche, dans le livre de Yéhochoua (1,7), Hachem lui ordonne de se renforcer beaucoup dans l'accomplissement de la Torah et des Mitsvot : « Sois ferme et bien résolu en t'appliquant à agir conformément à toute la doctrine que t'a tracée Mon serviteur Moché ». Ces versets viennent signifier que, pour conquérir la terre d'Israël, il suffit de se renforcer alors les Bné Israël bénéficieront de l'aide de Hachem, tandis que pour l'étude de la Torah, il est exigé de l'homme une grande motivation. En effet, nos Sages (Pirké Avot 1,14) disent : Si je n'œuvre pas pour moi, qui le fera à ma place ?, car la volonté de Hachem est que dans tout ce qui concerne la spiritualité, l'homme fournisse le maximum d'efforts. Dans le domaine spirituel tout effort porte ces fruits, ce qui n'est pas toujours le cas dans le matériel.

וְעַתָּה כַּתְבוּ לְכֶם אֶת הַשִּׁירָה הַזֹּאת (ל.א. יט.)
 « Et maintenant, écrivez pour vous cette Torah » (31,19)

Nos Sages expliquent par rapport à la joie des jours de fêtes, que le terme « pour vous » signifie « pour vos besoins », à savoir que les jours de fêtes, il convient de s'occuper de ses besoins, en prenant de bons repas par exemple. On peut appliquer la même explication dans ce verset. Écrivez pour vous (pour vos besoins) cette Torah, car dans la Torah, l'homme peut y trouver tous ses besoins. La réponse à toutes les questions de la vie, l'attitude à adopter à chaque pas et chaque mouvement, tout est contenu dans la Torah. Celui qui se consacre à l'étude de la Torah, y trouvera tout ce dont il aura besoin dans chaque étape de sa vie.

Sifré Tsadik

וְעַתָּה כַּתְבוּ לְכֶם אֶת הַשִּׁירָה הַזֹּאת (ל.א. יט.)
 « Et maintenant, écrivez pour vous cette Torah » (31,19)

Un séfer Torah est constitué d'un très grand nombre de lettres. Bien que chaque lettre se tient

indépendamment l'une de l'autre (pour être cacher, les lettres ne doivent pas se toucher, sans être trop distantes), l'absence ou la non complétude d'une seule suffit à rendre le séfer Torah non cacher. De même, chaque juif est un élément indispensable et unique du klal Israël, sur qui dépend la totalité des juifs. Un séfer Torah est écrit avec de l'encre, et seule la couleur noire foncée est autorisée. Alors que les autres couleurs peuvent facilement se combiner entre elles afin de former une nouvelle couleur, le noir est extrêmement dur à changer.

De la même façon, un juif ne doit pas permettre à l'influence de la société et aux aléas de la vie, de diluer ou d'affaiblir la stricte observance de la Torah, afin de rester un séfer Torah vivant et casher. L'encre doit tenir fermement au parchemin et si elle se détache, le séfer Torah n'est plus cacher. De même, un juif doit adhérer avec ténacité à la Torah, et ne jamais s'en détacher.

« Vé dibarta bam » Rabbi Moshe Bogomilsky

וַיַּהֲיַה קִבְּלוֹת מָשָׁה לְקַתֵּב אֶת דָּבָרִי הַתּוֹרָה הַזֹּאת עַל סְפָר (לא. כד) « Lorsque Moché eut achevé d'écrire sur un livre les paroles de cette Loi»(31,24)

Lorsque Moché a terminé d'écrire le livre de la Torah au jour de sa mort, l'ange Gabriel est descendu du Ciel, il a pris le Séfer Torah et l'a emmené au Ciel pour proclamer la grandeur de Moché notre Maître. Les Tsadikim au Ciel lisent dans ce Séfer Torah le Chabbat, les fêtes et les lundis et jeudis.

Rabbi Raphaël Moché Elbaz « Eden miKédem »

La Torah demande à chaque personne d'écrire son propre rouleau de Torah. Nos Sages (Sanhédrin 21a) enseignent : Même si ses parents lui ont laissé un rouleau de Torah, il est bon d'en écrire un pour lui-même. De façon figurative, cela signifie que nous ne devons pas nous satisfaire des connaissances en Torah que nous avons hérité de nos ancêtres. Nous devons faire des efforts afin de chercher de nouvelles idées par nous-même, afin que cela puisse agir en tant que nourriture spirituelle pour notre âme lorsque nous arriverons dans le monde à Venir.

Ktav Sofer

Selon le Zohar Haqadoch (Chir Hachihim), de même qu'il y a 600 000 lettres dans la Torah, il y a aussi 600 000 âmes dans le peuple juif. Ainsi, chaque âme a sa racine dans une lettre de la Torah. Le Chémen Roch (Vayéchey) explique que chaque juif a le devoir d'aimer son prochain comme lui-même. Chaque juif ayant sa lettre dans le Séfer Torah, si malheureusement, un juif n'aime pas son prochain, il se trouve qu'il efface une lettre de la Torah et rend tout le Séfer Torah inapte. Cela

donne tout son sens à : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même » (Kédochim 19,18), **Rachi** commente : **Rabbi Akiva** a enseigné : C'est là un principe fondamental dans la Torah. En effet, d'une certaine façon notre Torah (personnelle) ne peut être cachère tant que nous n'aimons pas notre prochain.

Halakha : La veille de Kippour

Il est d'usage que le père et la mère bénissent les fils et les filles, avant d'aller à la synagogue, car la sainteté du jour a déjà commencé et les portes de la miséricorde sont ouvertes, et dans cette bénédiction, ils prient que les enfants soient scellés pour une vie heureuse, et que leur cœur soit prêt à révéler l'Eternel, et ils supplient D. en versant des larmes, afin que leurs prières soient exaucées ; de même les fils et filles se disposent à suivre la voie des gens bons et à se confondre à la conduite des justes. *Abrégé du Choulhane Aroukh volume 2*

Nous avons une Mitsva de la Torah de bien manger la veille de kippour, et cela est considéré comme si nous avons fait un jeûne. Il y a une discussion chez les décisionnaires si les femmes ont aussi cette mitsva, certains pensent, puisque cette mitsva dépend du temps les femmes seront exemptées comme toutes les mitsvot qui dépendent du temps ; d'autres pensent de la même manière qu'elles ont l'obligation de jeûner à yom kippour, elles ont l'obligation de manger la veille de yom kippour. *Sefer « Pisqué Téchourot » 6*

Dicton : *Un véritable ami, c'est une personne qui connaît tes défauts et malgré cela continue à t'apprécier.* **Simhale**

Chabbat Chalom, Gmar Tov

יצא לאור לרפואה שלימה של דינה בת מרימים, אברהם בן רבקה, מאיר בן גבי זווירה, אליהו בן חנן, ראובן בן איזא ששה בניימין בין קארין מרימים, ויקטוריה שושנה בת ג'ויס חנה, רפאל יהודה בן מלכה, אליהו בן מרימים, שלמה בן מרימים, חיים אהרון ליב בן רבקה, שמחה ג'וזה בת אליזי, אבישי יוסף בן שרה לאה, אוריאל נסים בן שלחה, פיגגא אולגה בת ברנה, יוסף בן מיכאה, רבקה בת ליזה, רישירד שלום בן רחל, נסימ בן אסתר, מרים בת עזיזא, חנה בת רחל, יעקב בן אסתר, דוד בן מרימים, יעל בת כמנונה, חנה בת ציפורה, ישראלי צחק בן ציפורה, רפואה שלימה ולידה קלה לרבקה בת שרה, יעל וריזל בת מרטין הימה שמחה. זיווג הגון לאלודין רחל מלכה בת חשמה. לעליות נשמה : ג'ינט מסעודה בת ג'ולי יעאל, שלמה בן מהה, מסעודה בת בלח, יוסף בן מיכאה. מורייס משה בן מרימי.



Possibilité
d'écouter le cours
de Maran Chlita en
Direct ou en Replay sur
[il/video-ykr](https://www.yhr.org.il/video-ykr).



Sortie de Chabbat Ki-Tessé, 14 Eloul
5781

בֵּית נָאָמָן

Cours hebdomadaire de Maran Rosh
HaYéchiva Rav Meir Mazouz Chlita

שנה טובה וMbpschtet!

Sujets de Cours :

1) La lecture des Téhilim. 2) Multiplier la Tsédaka. 3) Éditer un peu de chaque livre. 4) Il faut réfléchir à la raison pour laquelle et à cause de quoi est arrivé le Coronavirus? 5) Le vaccin contre l'épidémie de Coronavirus vient du ciel. 6) Les sonneries du Choffar dans les Sélihote. 7) Si quelqu'un s'est réveillé avant l'aube et s'est lavé les mains, doit-il les laver à nouveau après l'aube? 8) « 9 (רְחִמָּנָא שְׁעִיד וְסִמְרִיךְ הוּא לְזַ) Jeûner la veille de Roch Hachana. 10) Le Seder du soir de Roch Hachana. 11) La Bérakha « Chéhéh'iyanou » le deuxième soir. 12) Faire très attention à la colère pendant Roch Hachana. 13) Morénou WéRabbenou Maran Rabbi Yossef Haïm. 14) Le livre « Ben Ich Haï » a une douceur et une grâce exceptionnelle. 15) Répondre Amen au milieu de la mise des Téfilines de Rabbenou Tam. 16) Lois concernant le Zimoun. 17) Doit-on être strict sur la sortie de Chabbat comme l'avis de Rabbenou Tam? 18) On ressent l'odeur du Gan Eden dans les livres de Rabbi

Yossef Haïm

1-1. La lecture des Téhilim

Hazzak Oubaroukh et bravo à Rabbi Kfir Partouch et à son frère Rabbi Yéhonathan pour le chant des Sélihotes « .« אלְאֵלִיכְמָא Chavoua Tov Oumévorakh .Que le mois miséricordieux d'Elloul arrive chez nous pour le bien et la bénédiction ,qu'Hashem nous pardonne nos péchés et nos fautes et que l'on ne les recommence plus .Première chose ,pendant le mois d'Elloul ,le Rav Hida écrit) Birkei Yossef (581,6qu'il a vu plusieurs sages diminuer leur étude de la Guémara ou autres ,pour s'occuper des livres de Moussar .De nos jours ,ce ne sont pas tous les livres de Moussar qui parlent au cœur de l'homme ,il faut que la personne essaye plusieurs livres jusqu'à ce qu'il trouve celui qui lui convient .Mais les Téhilim aident toujours. Certains disent que si quelqu'un a la capacité d'étudier la Guémara et les décisionnaires, mais qu'il étudie les Téhilim ,c'est du Bitoul Torah .Mais c'est

différent pendant le mois d'Elloul .Et en réalité, même durant toute l'année ,si on fait cinq minutes de Téhilim chaque jour ,ce n'est pas du Bitoul Torah ,au contraire ,Rabbenou Ephraïm a écrit) c'est le Rav Hida qui l'a ramené (qu'il faut dire des Téhilim avant la prière ,pour que cette dernière soit accepté avec volonté .Les Hassidim Habad lisent les Téhilim pendant cette période ,d'une manière particulière .Chaque jour neuf psaumes et un psaume comme le 119 qui est très long .Mais il est impossible de faire ça ,c'est un psaume très long .C'est pour cela qu'il vaut mieux se partager les Téhilim sur toute la semaine et ça prendra environ 15-20minutes par jour .Ou alors il partage les psaumes de Téhilim sur tout le mois ,et arrivé au 13 Elloul ,il continue chaque jour jusqu'à Roch Hachana .Pendant Roch Hachana ,on lit tout le livre de Téhilim deux fois ,et certains ont l'habitude de lire deux fois pour chacun des jours de Roch Hachana .Mais on ne fait pas comme ça ,il faut lire une fois chaque jour .Celui

All. des bougies | Sortie | R.Tam
Paris 20:11 | 21:16 | 21:43
Marseille 19:52 | 20:53 | 21:24
Lyon 19:57 | 20:59 | 21:29
Nice 19:45 | 20:46 | 21:17



qui lit tout le Téhilim deux fois pour chaque jour de Roch Hachana ,pourrait finir par l'avalor .Les sages ont dit) Pessahim115 b (que si quelqu'un a avalé la Matsa ,il est acquitté ,mais s'il avale la Hagada ,il n'est pas acquitté .A plus forte raison pour celui qui avale les Téhilim ...Les Téhilim consiste entièrement à demander la miséricorde d'Hashem ,et particulièrement à Roch Hachana. C'est pour cela qu'il est convenable durant tout le mois d'Elloul de dire quelques psaumes de Téhilim avant la prière ou si possible pendant la journée .C'est quelque chose de très simple.

2-2. Multiplier la Tsédaka

Deuxième chose ,il faut multiplier la Tsédaka. Tout celui qui demande quelque chose ,tu devras lui donner ce que tu peux et selon ce qu'il lui faut .L'homme doit être dans chaque domaine: équilibré ,moyen et modéré .Il y a une phrase qui a été ramenée dans le Ben Ich Haï » : Ne sois pas sec car tu risques de te briser ,et ne sois pas tendre car tu risques de t'effriter » .« Ne sois pas mielleux car tu risques d'être léché - « Si tu es trop mielleux alors tout le monde va venir te lécher et il ne te restera plus rien .Il y en un qui te lécheront d'un côté ,d'autres qui le feront de l'autre côté ,et toute ta journée sera perdue. »Ne sois pas amère car tu pourrira - « Il ne faut pas être quelqu'un d'amère .C'est pour cela qu'il faut faire attention à cette chose-là ,et multiplier le don de la Tsédaka pendant le mois d'Elloul.

3-3. Il faut éditer un peu de chaque livre

Une petite note que j'ai entendue d'un Talmid Hakham .Il m'a dit » : de nos jours ,chacun écrit des livres sans arrêt ,et il n'y a pas de place pour ranger tous les livres .« Le problème ,c'est qu'ils éditent un minimum de mille livres ,mais ils en vendent que cent ou deux-cent .Que va-t-il faire avec les huit-cent qu'il lui reste !? Il m'a donc dit: »Va leur dire qu'il faut éditer moins de livres. Qu'ils en éditent cent-cinquante ou deux-cent, et ensuite ,si le livre est demandé ,ils feront une deuxième édition .Les palettes sont déjà prêtées car tu as déjà fait une première édition ,donc ça sera simple d'en refaire) .Si cela ne dérange pas l'auteur ,mais en principe cela ne le dérange pas, car que va-t-il dire ? Lorsque j'en ferai imprimé mille je vais les vendre moins chers ? Cela ne sert à rien car dans tous les cas il n'en vendra pas plus

de cent ou deux-cents .Alors pourquoi en faire autant .(? Chez le Rav ,on étudiait la Paracha Waéra) dans le Rachi » : (6,9 Hashem a dit à Moché : c'est dommage pour ce qui est perdu et dont on ne se souvient pas ». Alors le Rav a dit en plaisantant qu'aujourd'hui il faut dire l'inverse : « Dommage pour ce dont on se souvient et qui n'est pas oublié »... Il y a trop de livres. Une fois, il y avait un grand sage, l'ami au Beth Din du Noda' BiYhouda. Il s'appelait Rabbi Zerah Eidelitz et il était très piquant. Il a écrit un livre qui s'appelle « Mélékhét Mahachavét ». C'est un livre où il y a des règles de calculs. Il a dit : « Je n'ai pas voulu écrire des livres de Halakhot, car j'ai entendu mes Rav dire que nous avons trop de livres à un tel point que nous ne savons pas ce qu'il faut étudier ». Nous avons déjà le Ran, le Roch, le Beit Yossef et encore plein d'autres livres. Nous allons encore en ajouter ?! Déjà ça serait bien que nous étudions ceux-là. J'ai entendu cela de mes maîtres par allusion. Mais pourquoi n'ont-ils pas écrit cela dans un livre ? Car cela serait contradictoire vu que nous venons de dire qu'il ne faut pas écrire de livre puisque nous en avons trop. Et de plus, va-t-on écrire tout un livre juste pour dire ça ? C'est pour cela que cette règle n'est pas écrite, mais je l'ai entendu. La Rav a aussi dit qu'il a écrit un tel livre car il voulait que les étudiants en Yéchivot apprennent les calculs et commencent à comprendre ce principe. (J'ai lu cela il y a plus de vingt ans, et celui qui veut, pourra sortir ce livre de l'ordinateur, il s'appelle « Mélékhét Mahachavét » et l'auteur est Rabbi Zerah Eidelitz).

4-4. Écrire de manière trop abrégée n'est pas bon, mais écrire de manière trop longue n'est pas bon non plus

Depuis l'époque de Rabbi Zerah jusqu'aujourd'hui, il y a eu encore des milliers de livres. Un auteur s'appuie sur l'avis d'un autre auteur, un autre diverge sur lui, un autre répète les paroles du premier. Si tu n'as rien à ajouter, ne sors pas de livre. Nous avons déjà assez de décisionnaires. Qu'ont fait les sages du Talmud ? Trois-cent années se sont écoulées depuis le jour où Rav a fondé une Yéchiva à Soura, jusqu'à la fin du Talmud. Qu'est-ce qu'il en est sorti ? Le Talmud – La Michna, la Guémara, et c'est tout. Ensuite il y a eu quatre-cent années jusqu'à la fin de

la période des Guéonim. Qu'ont-ils fait ? Cent livres ? Une partie a été perdue, mais même ce qu'il reste est écrit de manière abrégée. La Guémara (Pessahim 3b) déclare : « L'homme doit toujours enseigner à son élève la manière abrégée ». Il ne faut pas s'étendre sur les sujets. Tu veux dire quelque chose ? Dis-le de la manière la plus claire et concise. Mais pas à un tel point qu'on n'arrive pas à comprendre. Écrire de manière trop abrégée n'est pas bon, mais écrire de manière trop longue n'est pas bon non plus. Il faut que chaque mot ait son poids. Pour celui qui n'arrive pas à se comporter de la sorte, il vaut mieux ne pas écrire. Qui lui a dit d'écrire et de se remplir d'un stock de livre pour ensuite dire qu'il en a trop et qu'il ne sait pas quoi en faire. Depuis le début, il faut en éditer cent ou deux-cents. Si tu vois que le public en demande ? Alors fait une deuxième édition. Le prix n'a pas d'importance.

5-5.« Pourquoi Hashem a fait cela »

Troisième chose, il faut faire le vaccin. A cause de nos nombreuses fautes, les générations passées ne connaissaient pas ce Coronavirus, cette maladie n'est écrite dans aucun livre de médecine ancienne de l'époque des grecs qui avaient écrits beaucoup de livres. Il n'existe pas une telle maladie qui s'appelle Coronavirus. Il y a le cancer, ils ont trouvé des corps embaumés de l'époque et ils ont constaté qu'on peut y reconnaître des cancers. Même le Rambam connaissait cette maladie, et a dit comment il fallait la guérir. Mais ce Coronavirus n'avait jamais existé. Le monde entier souffre de cette maladie, il n'y a aucun endroit au monde qui soit complètement propre de ce virus ! Il faut réfléchir et se demander d'où est venue cette maladie ? Que s'est-il passé dans le monde ? Le monde se dégrade sans cesse. Autrefois il y avait des péchés entre un homme et son prochain, ou alors des péchés de pudeur, de folie, mais les péchés de nos jours sont irréalistes. Les péchés de la gaypride. Qu'est-ce que c'est que cela ? Il se montre en public et se vente de faire un tel péché. Mais de quoi vous vous glorifiez ? De l'idiotie ? De l'imbécilité ? De l'ânerie ? Toute guerre qui va à l'encontre de la création, ou de la nature n'aboutira jamais.

6-6.Tu as fait une Miswa tu en fais profiter tout

le monde

Après qu'ils se soient vantés d'avoir fait une gaypride dans la sainte ville de Jérusalem, c'est le moment de payer. Et la punition vient seulement dans les meilleurs endroits, comme à Méron. Quelqu'un m'a écrit : « tu sais ce qu'il s'est passé à Méron ? Les gens sont tous venus mélangés, homme femme et enfants, des gens qui fumaient des drogues, des gens qui vivent comme des animaux. Ce qui est arrivé à Sodom et Gomore peut arriver de partout. Vous pensez que nous sommes assurés ? Personne n'est en sécurité. Plus de quatre millions de personnes sont morts du coronavirus dans le monde. Et des centaines de millions de personnes sont tombés malades du coronavirus. Pourquoi faire cela ?! L'homme doit s'enfuir de ces mauvaises choses. Mais eux au contraire ils s'en vantent. Tout celui qui veut se présenter pour être chef d'un parti, on lui pose la question : « que penses-tu de l'homosexualité ? » S'il dit qu'il est pour, alors c'est bon. Mais s'il est contre, on le laisse tomber. Comment des gens sont capables de faire ça ? En plus en public et avec des honneurs ? C'est l'une des pires choses qu'il y a dans notre pays. Nous pensons que nous sommes en sécurité ? Personne n'est en sécurité. Ce ne sont pas des choses qu'il faut faire. Chacun d'entre nous doit considérer que le monde tient sur lui. S'il fait une miswa il en fait profiter le monde entier, et s'il fait une faute alors tout le monde en paiera les conséquences (Kiddouchin 40b).

7-7.Ce vaccin vient du ciel

Mais nous sommes obligés de faire ce vaccin. Il y a eu une histoire à Tibériade concernant un couple dont le mari s'est fait vacciner mais la femme a écouté les conseils d'un sage (un vrai sage ou un faux) qui avait dit de ne pas se faire vacciner. Alors la femme est tombée malade et a souffert, mais le mari n'a quasiment pas souffert et a guéri. Pourquoi ? Parce que lui s'est fait vacciner mais elle non. C'est quoi ces idées-là ?! Ce vaccin n'est pas arrivé comme ça, il vient du ciel ! Hashem a donné la connaissance dans le cœur de certaines personnes pour trouver ce vaccin. Nous sommes à la troisième dose, et rien ne nous dit qu'il n'y en aura pas une quatrième. Ils disent qu'il y a une mutation qui vient de loin,

il faut prendre toutes les précautions nécessaires.

8-8.Les sonneries du choffar dans les Sélihotes

Nous avons l'habitude de sonner du choffar pendant les Sélihotes. A chaque fois qu'on fait Waya'avor, on sonne Tachrat et à la fin des Sélihotes, on sonne Tachrat, Tachat et Tarat. Une fois on m'a demandé pourquoi on applique cette coutume, alors qu'on n'avait pas l'habitude de faire à séfarades. A Tunis par exemple ils ne sonnaient pas, et à Djerba, certains sonnaient et d'autres non. Alors pourquoi ici on sonne le choffar ? Jusqu'à ce que quelqu'un est venu pour répondre en me disant que c'est une coutume ancienne qui date de quatre-cent ans, et qui a été ramené par Rabbi Chmouel Vittal, le fils de Rabbi Haïm Vittal. Ils sonnaient pendant tous les jours des Sélihotes, et pas seulement pendant les dix jours de pénitence et à Roch Hachana. Cela a été écrit en Égypte en l'année 5426, c'est-à-dire il y a plus de 350 ans. C'est pour cela que c'est une bonne coutume.

9-9.Si quelqu'un s'est réveillé avant l'aube et s'est lavé les mains, doit-il les laver à nouveau après l'aube ?

Un homme qui s'est réveillé tôt le matin, à trois heures ou à quatre heures, et ensuite l'aube est arrivée. Nous avons l'habitude de faire les Bérakhot du matin en nous levant, et ensuite, celui qui peut pourra dire le Tikoun Hatsot (si l'horaire le permet). Après Tikoun Hatsot, on commence les Sélihotes, et ensuite à l'aube on n'a pas l'habitude de se laver les mains à nouveau. Quelqu'un m'a demandé comment cela est possible ? Pourtant Maran a écrit (Chapitre 4 Paragraph 13 et 14) que si quelqu'un a veillé toute la nuit ou s'est réveillé avant l'aube, il devra se laver les mains à nouveau lorsque l'aube arrive. Quelle est la différence ici ? Est-ce que l'impureté qui nous oblige à nous laver les mains vient du sommeil ou elle vient de la nuit ? Si elle vient du sommeil, nous nous sommes déjà lavé les mains en nous réveillant avant l'aube, Mais si tu dis que ça vient de la nuit, alors il faudrait se relaver les mains à l'arrivée de l'aube puisque lorsqu'on s'est réveillé, c'était encore la nuit. Le Rama écrit qu'il faut les laver à nouveau sans Bérakha. Mais nous n'avons pas l'habitude d'agir ainsi. Lorsqu'on se réveille pour les Sélihotes, on se lave plus les

main jusqu'à après la prière. J'ai pensé que c'était notre coutume qui ne suivait pas la loi, mais ensuite j'ai trouvé dans le Caf HaHaïm qu'il y a une divergence entre les Kabalistes. Il y a l'avis du Ari selon lequel on ne doit pas se laver les mains à nouveau ; et il y a un autre avis selon laquelle il faut se laver de nouveau les mains. Et le Gaon Rabbi Ytshak Nissim, le Richon Létsion écrit : « Dans ma ville natale, en Babylonie, une ville de sages et d'écrivains, ils ont fait plusieurs fois des études qui duraient toute la nuit, et ils ne se lavaient pas les mains ». Il a également parlé des jours de Sélihotes en disant qu'il n'a jamais constaté qu'on se lave les mains une deuxième fois à l'aube.

10-10.« רחמנא סעד וסמיר הו לז ».

Durant les Sélihotes ,nous disons « רחמנא סעד וסמיר הו לז » .Et nous avons déjà écrit ,à ce sujet, plusieurs fois ,en apportant plusieurs preuves. Celui qui a compris ,tant mieux .Les autres ne savent pas conjuguer convenablement la langue hébraïque .J'ai vu écrit de cette manière dans de vieux manuscrits que m'a montré un sage Yéménite .

11-11.Le jeûne ,la veille de Roch Hachana

Certains ont l'habitude de jeûner la veille de Roch Hachana) Choulhan Aroukh chap .(581 A l'époque ,je parvenais à jeûner .Mais ,que se passait-il alors ?Les enfants ,que l'Eternel les protège ,rentraient tard ,de la synagogue ,le soir de Roch Hachana .Puis ,il faut faire les prières écrites par le Rav Yossef Haim .C'était trop compliqué ainsi .Je n'en ai plus les capacités, alors j'ai fait une annulation de vœu et j'ai arrêté .En réalité ,il n'était pas nécessaire de faire une annulation de vœu .Car un homme qui a pris une habitude ,sans engagement) Bli neder(peut s'arrêter quand il l souhaite .Et un homme qui avait habitude de jeûner et à une joie ,on presume qu'il n'avait pas prévu de conserver le jeûne dans ces conditions .

12-12.Le Seder

Après le Mossi du soir de Roch Hachana ,on fait le Seder .On l'appelle ,chez nous'סדר אלקרע ' ,)le Seder de la courge .(Pourquoi ? Car on commence le Seder avec la courge ,en souhaitant qu'Hachem déchiré les mauvais décrets

prévus à notre égard. Certaines communautés commencent par la pomme, en souhaitant une douce année. D'autres commencent par les dattes qui font partie des premiers des 7 fruits d'Israël. Mais, le plus logique est de commencer par la courge, non pas parce que c'est notre coutume, mais parce qu'ainsi avait pour habitude le Rav Hai Gaon. Ainsi rapporte Rabénou Nissim (le Ran) (Roch Hachana, 12b du Rif). Il raconte qu'on apportait le panier rempli au Rav Hai Gaon et il commençait par la courge. Puis, il prenait les haricots blancs, en souhaitant qu'Hachem augmente nos mérites comme les haricots. Puis, il prenait le poireau, en demandant qu'Hachem élimine nos ennemis. Ensuite, les blettes, et enfin les dattes .

13-13.Comment laisser les dattes en dernier?

Et alors comment cela se fait-il que nous ne commençons pas par les dattes alors que c'est le premier fruit listé dans les 7 fruits d'Israël? Certes ,les dattes sont prioritaires par rapport aux autres fruits ,mais ,lorsque tu consommes des produits faisant partie du repas ,telle que la courge ,tu n'es pas forcé de commencer par les dattes .Certains commencent ,tout de même ,par les dattes .Le problème ,c'est qu'en commençant par les fruits ,et produits sucrés, cela coupe l'appétit .C'est pourquoi ,il est plus raisonnable de laisser les fruits pour la fin .Ou, comme certains ,consommer le premier soir ,les produits salés ,et le second ,les fruits et douceurs. Ils agissent suivant les livres qui écrivent que le premier soir de Roch Hachana ,règne la rigueur du jugement ,et le second ,un jugement plus complaisant .

14-14.Attention les problèmes

Nous amenons donc les dattes ,les pommes, les figues -pour avoir une année douce comme la figue .Les figues que l'ont rencontré sont souvent infestés de vers .C'est pourquoi il faut en manger qu'un petit bout ,après avoir vérifié cent fois .Sinon ,ne mange pas de figue .Si tu as des figues fraîches ,tu peux en manger .Sinon ,laisse tomber .On n'est pas tenu de manger tous les produits du Seder .

15-15.Cheheheyano le deuxième soir

À Djerba ,on a l'habitude de chercher des coings pour le deuxième soir ,pour la bénédiction de Cheheheyano .Mais ,ce n'est pas indispensable. S'il n'y a pas de fruit nouveau pour le deuxième soir ,ce n'est pas grave) on récite Cheheheyano dans le kiddouch du deuxième soir ,malgré tout.(Pareil pour les dattes .S'il n'en a pas mangé le premier soir ,il pourra les placer durant le kiddouch du deuxième soir) il s'agit des nouvelles dattes ,qui sont jaunes ,et qu'on trouve des Roch Hachana .(Celui qui n'a pas encore goûté les grenades ,ou d'autres nouveaux fruits ,pourrait faire Cheheheyano dessus .

16-16.Souhait sur les coings

Quel souhait fait-on lors de la consommation de coings .Certains disent » que nos mérites se multiplient comme les graines de coing,« sauf qu'il n'y a pas tant de graines .D'autres souhaitent » que cette année soit aussi douce que le coing .« Or ,il est ,de nature ,aigre ,mais on y ajoute beaucoup de sucre .Enfin ,certains souhaitent la libération de prisonniers juifs) en hébreu ,les mots se ressemblent .(

17-17.L'ail?

À Tunis ,ils avaient une habitude bizarre ,de prendre de l'ail ,alors que c'est piquant ,pour réciter le souhait habituellement fait sur les dattes »que nos ennemis soient éliminé .« (וְיִמְלֹא אַתָּה כִּי תְּבִרְכֵנִי) En fait, l'ail est appelé ,דַבֵּן en arabe ,d'où ce souhait. Mais ,il vaut mieux ne pas amener de produits aigres ou piquant à Roch Hachana .Même le sel, nous ne l'amenons pas .Nous attendons la sortie de Roch Hachana pour prendre un peu de sel. Certes ,le Rav Yossef Haim écrit ,que d'après la mystique ,il faut laisser le sel ,mais nous n'avons pas cette habitude .Nous mettons que du sucre. Et celui qui est dérangé par le sucre ,n'en prendra qu'un peu .

18-18.Attention à la colère

Il faut faire énormément attention à la colère, à Roch Hachana .Car c'est le premier jour de l'année où il faut que des choses qui sont de bonnes augures .Se mettre en colère gâcherait. Il est écrit) dans les lectures de Roch Hachana()Tehilim :(8;81 je t 'éprouverai auprès des eaux

de Meriva .Quel est le sens de ce verset ?Hachem annonce nous éprouver ,et si on se prend la tête)meriva ,(ce n'est pas bon .Hachem t'enverra, à Roch Hachana ,une raison de te mettre en colère ,et t'observera .Si tu réussis l'épreuve, l'année devrait être bonne .Le Rav Nahman de Breslev dit que ,parfois ,Hachem veut octroyer une réussite à quelqu'un .Juste avant ,il le teste sur la colère ,et en fonction ,il le récompense. C'est pourquoi un homme se doit de se renforcer sur le sujet ,l'ordre ses lèvres ,si nécessaire ,et ne pas s'énerver.

19-19.Notre maître Rav Yossef Haim a'h ,le Ben Ich Hai

Le 13 Eloul ,c'est la Hiloula du Ben Ich Hai .Certains vont parler sur lui 4 heures ,sans s'arrêter .Mais, nous n'avons pas beaucoup de temps .En effet,

nous avons une heure consacrée au cours ,dont dix minutes de chansons .En ajoutant les lois et les anecdotes ...Alors ,Rabbi Yossef Haim était extraordinaire .En quoi ?Il était compétent dans tous les domaines .Certains connaissent bien la loi juive ,mais ne connaissent pas trop d'histoires ou récits .D'autres ne connaissent que les histoires. Mais ,le Ben Ich Hai ,une fois ,avait dit » :ce soir, c'est la Hiloula de mon père ,Rabbi Eliahou Haim, un grand homme .Proposez moi un verset que je vous commenterai de 120 manières .Pourquoi ? Car le mot Eliahou a la valeur numérique de .120 Ils lui avaient proposé le verset **« פותח את ידך »** sur lequel ,il a ,alors ,sans préparation ,fait un discours ,pendant 4 heures .

20-20.Le Ben Ich Hai ,une douceur exemplaire

Et il était aussi plongé dans la loi juive .Il n'était ni le grand rabbin de Bagdad, ni le Dayan .Malgré tout ,lors de cas complexes ,les juges lui demandaient un coup de main. Et lui ,disait ne pas en avoir la compétence .En réalité ,il était en mesure de tout résoudre ,mais il ne voulait pas s'immiscer dans les problèmes trop complexes .Il a écrit le livre Ben Ich Hai ,que même les gens simples peuvent lire .Il est agréable .Il te guide dans la loi juive sans choquer par des interdictions .Il t'explique correctement les choses .

21-21.Ôter la colère ,enlever le mal

Il explique) Wayera lettre(1 pourquoi est-ce important de ne pas se prendre la tête avec sa femme ,le vendredi après-midi ,même si plusieurs choses ne vont pas .Tant pis pour ce qui s'est passé : ceci s'est renversé, cela a été écrasé ,il est tard... Le Rav rapporte l'histoire de la Guemara Nedarim avec le mari qui avait une femme pas très futée .Lorsqu'il lui demanda deux courgettes ,celle-ci lui



Contactez: Pinhas Houri - Paris 06.67.05.71.91

apporta 2 bougies .Il lui dit ,énervé » : que veux tu que j'en fasse ? Vas les casser sur la porte (בבָּבָא)baba .Elle comprit qu'il voulait qu'elle les jette sur le grand rabbin qui s'appelait Baba ben Bouda ..Ce dernier était ,malheureusement, non voyant) Baba Batra4 a .(Elle alla le voir et lui jeta dessus les bougies .Le Rav lui demanda, gentiment ,que lui arrivait-il .Elle répondit qu'elle agissait à la demande de son mari .Malgré tout, le Rav ne se mit pas en colère .Le Ben Ich Haï explique joliment que c'est le Satan qui crée des embrouilles ,alors ,à quoi bon s'emporter?

22-22.Répondre Amen lors de la mise des Tefilines de Rabenou Tam

Parfois ,le Ben Ich Haï enseigne juste des sévérités non obligatoires .Il tient compte de tous les décisionnaires strictes ,car ainsi était la méthode, à son époque .Sur les ponts où on rencontre des polémiques entre les décisionnaires ,il choisit de suivre l'avis le plus strict .Par exemple ,un homme qui est en train de mettre ses tefilines de Rabenou Tam ,seuls ,peut-il répondre Amen.

Avez-vous pris part au commandement de l'année chabbatique?

C'est l'occasion pour vous!

Pour un montant de 101 Nis, vous désignez le représentant de nos institutions qui achètera pour vous une coudée carrée de terrain au mochav Berakhiya, qui sera mise en jachère pendant l'année chabbatique, l'année de la Chemita.

Dans le verger du juste Rabbi Benjamin Hacohen

La validité de l'achat est d'une durée d'un an, jusqu'à la fin de l'année de la Chemita!

Composez le (SMS): 08-6727523

David Diai- 06666755252 | Pinhas Houri- 0667057191

A priori ,sachant que les Tefilines de Rabenou Tam sont mis ,sans bénédiction ,quel est le problème de répondre Amen ?Mais le Ben Ich Haï demande de ne pas répondre .Pourquoi? Il existe un discours de Rabbi Zerahia Halevy, rapporté par le Ran ,et le Levouch où il explique qu'il ne faut pas s'interrompre durant la mise de Tefilines, peu importe lesquels. C'est pourquoi le Rav demande de ne pas répondre Amen. Mais, ce n'est, pourtant, pas une interruption, on répond juste Amen. Rabenou Tam pense que l'interdiction de parler durant la mise des Tefilines ne concerne que des paroles futiles. Parler de Torah ne semble pas être un problème. Surtout que nous parlons durant la mise des Tefilines de Rabenou Tam qui permet, lui-même, de répondre. Parfois, quelqu'un met les Tefilines de Rabenou Tam durant la répétition de la amida. Or, il se peut qu'il n'y ait pas, sans lui, 9 hommes qui répondent. Que faire ? Vont-ils attendre jusqu'à ce qu'il termine de mettre ses Tefilines ?! A ce sujet, on peut s'appuyer sur Rabenou Tam qui ne considère pas le fait de répondre Amen comme une interdiction durant la mise des Tefilines. Ainsi pense le Rav Hida. Le Ben Ich Haï ne rapporte pas le point de vue permissif du Rav Hida. Parfois, nous n'avons pas le choix de s'appuyer sur le Rav Hida. Et même le Yabia Omer (tome 3, Orah Haim, chap 3) écrit ainsi .

23-23.Le Zimoun

Dans d'autres points ,le Ben Ich Haï choisit la sévérité pour s'acquitter selon tous les avis .Par exemple ,lorsqu'on fait zimoun ,alors qu'une personne continue de manger ,comment doit-il agir ?Selon Maran ,il lui suffit de répondre »Baroukh Chéakhlnou Michelo », puis il peut continuer de manger. Le Rama demande qu'il attende jusqu'à ce que le lecteur arrive à «Hazan ete hakol » pour pouvoir reprendre son repas. Et le Ben Ich Hai a suivi ce dernier avis. Pourquoi ? Car, combien de temps d'attente cela lui prendrait de plus? Une minute? Autant attendre, que pourrait-il arriver!

24-24.Sortie de Chabbat selon Rabenou Tam

En un point ,il n'a pas choisi d'être strict ,c'est la sortie de Chabbat .Le Ben Ich Haï écrit que la sortie de Chabbat a lieu une demi-heure après

le coucher du soleil) wayesse lettre .(1 Et le Rav Ovadia en fut très étonné que le Ben Ich Haï, pourtant toujours à chercher à faire mieux ,n'a pas fait cas de l'avis de Rabenou Tam qui demande d'attendre une heure et quart après le coucher du soleil !?La réponse est la suivante :l'avis de Rabenou Tam était connu ,et est rapportée par Tossefote) Chabbat35 a .(Et le Rav Hida ramène que le Rav Haim Aboulafia se montrait strict sur le sujet ,mais n'interdisait pas de faire sortir Chabbat plus tôt .Et il a rapporté au nom du Bâte Kehouna ,que la permission s'explique par le fait que la réalité ne donne pas raison à Rabenou Tam .De plus ,il semblerait que durant des générations ,ils n'avaient pas accepté ce pont de vue .Et si le Ben Ich Haï suivait cette avis ,les gens lui auraient demandé » pensez-vous que nos ancêtres profanaient le Chabbat ? Pourtant ils sortaient beaucoup plus tôt .« !C'est pourquoi le Ben Ich Haï n'a pas choisi de suivre l'opinion de Rabenou Tam .Mais ,en pratique ,il est bon de se montrer plus strict .Nous faisons toujours sortir Chabbat selon Rabenou Tam .Certains attendent une heure et quart ,en heure astronomique ,ce qui donne ,en été , environ une heure et demi après le coucher du soleil .Mais c'est trop ,le ciel est alors déjà complètement étoilé .Il n'est pas nécessaire d'ajouter deux sévérités .

25-25.Le bonheur des livres du Ben Ich Haï

Le Ben Ich Haï a ses principes .Il savait donner des lois ,de manière agréable et douce .Tu lis ses mots ,et tu ne ressens pas de difficulté à appliquer .Au contraire ,tu ressens ton âme vibrer en lisant ses écrits .Il était extraordinaire .Le Ridbaz ,qui était à Sfat ,disait ,à son sujet » ,on ressent le Paradis dans ses livres .« Et pas seulement dans son livre Ben Ich Haï ,mais ,également ,dans le Benayahou ,le Ben Yehoyada ... ,tous ses livres ont une odeur de paradis .D'où le sait-on ? Le verset dit « ראה ריח בני בריח שדה אשר ברכו ה' »-Regarde l'odeur de mon fils est comme celle du paradis) Berechit .(27:27Et le mot- ריח odeur a les initiales de Rabenou Yossef Haim .Il faut étudier ses livres .Il a des livres avec des devinettes ,des histoires ,de la morale .Et sa morale est si belle .Tu peux lire sans t'arrêter .Il a des livres de lois ,des responsas Rav Pealim ,toute sorte de livres .Même si tu cherches un livre pour femme ,il a écrit un livre ,en arabe ,sur les lois des femmes ,et la morale les concernant . Que son mérite nous protège ,et qu'Hachem mette fin à nos souffrances ,à nos maladies .Et que nous méritions une délivrance complète ,bientôt et de nos jours .Une bonne année bénie .Ainsi soit-il ,amen.

Celui qui a bénii nos saints patriarches ,Avraham ,Itshak et Yaakov ,bénira les auditeurs ,téléspectateurs ,et lecteurs par la suite dans le feuillet Bait Neeman .Amen ,ainsi soit-il .



Une histoire vécue du Juste, Rabbi Benyamin Hacohen zatsal

Rabbi Hananel Cohen, fils de Rabbi Benyamin, raconte:

Rabbi A.C. raconte : <La première fois que je suis venu de Jérusalem avec un groupe d'amis pour obtenir une bénédiction, je me suis demandé de quel genre de juste il s'agissait. J'ai demandé au Saint bénii soit-il de m'envoyer un signe pour savoir si c'était un juste authentique. Or, à notre arrivée, il nous a dit : "Bienvenue aux arrivants de Jérusalem", avant même de voir qui nous étions. J'ai compris que c'était un juste authentique.>

Autour de la table de Shabbat n°297 Yom Kippour



Mikaël sèche tes larmes, je te pardonne...

Yom Kippour qui tombera cette année mercredi soir prochain (et jeudi toute la journée) est le dernier des 10 jours redoutables. Il clôture le jugement de Roch Hachana. C'est le verdict final délivré par le Ciel pour l'année à venir. Les Sages de mémoire bénie enseignent que ces 10 jours sont propices à faire Téchouva/repentir. Les jours de l'année un homme qui a fauté, devra faire Téchouva sans attendre le Kippour de l'année à venir, parce qu'il n'existe pas fondamentalement d'assurance que D.ieu accepte son repentir. Cependant par rapport au jour du Kippour c'est différent. En effet, c'est marqué :"Ce jour vous trouverez votre Pardon devant Hachem...". C'est-à-dire que c'est la certitude d'avoir l'expiation de nos fautes à Kippour, **à condition de faire Téchouva**. On le sait, notre Téchouva **a la force d'annuler les mauvaises actions** de notre passé. Cependant les commentateurs demandent comment en une seule journée un homme qui a mal agit dans le passé peut devenir blanc, net? Par exemple, *un vacancier qui a craqué devant un plat homard servi sur les planches à Deauville...* Comment peut-il effacer sa faute devant les "Yeux" Saints de Hachem qui scrute toutes les actions des hommes depuis le début de l'année jusqu'à sa fin ? Le livre Messilat Yécharim écrit dessus :"la Téchouva est **une grâce Divine** qui n'a pas son équivalence. C'est un cadeau offert au pécheur qui ressemble à l'annulation rétroactive des vœux (ndlr : lorsqu'un homme fait un vœu, dans le cas où il existe une brèche à son vœux (par exemple que dans de telles conditions il n'aurait jamais donné sa parole) alors il pourra se rendre chez un Rav qui annulera rétroactivement son engagement). Continue le Messilat :" le fait que dans l'esprit du fauteur il ne veut plus du tout faire cette faute, cela sera considéré dans le ciel comme si sa faute était effacée rétroactivement." Fin de l'extrait du Ch. 4. Donc d'après le Messilat la Téchouva est un grand bienfait de D.ieu vis-à-vis des hommes. Hachem, dans sa bonté infinie, étend son bras vers le fauteur et l'aide à s'en sortir. La chose est profonde, mais il reste une difficulté majeure. C'est que nous vivons dans ce bas-monde où la faute est inscrite dans la matière. Cela ne ressemble pas aux vœux qui sont du domaine de la parole et de l'esprit !

Cependant, il existe une autre manière de comprendre le pouvoir de la Téchouva d'après les écrits du Saba de Novordok dans "Madrégot HaAdam". Très succinctement, il pose une première question : quelle est la personne qui a fixé qu'il était interdit de manger des langoustes ? C'est le Ribono Chel Olam, le Maître du monde, qui a écrit dans sa Sainte Thora qu'on ne doit pas manger de ces immondices qui pullulent dans la mer ou les escargots qui grouillent sur la terre. Or, le même Tout Puissant a écrit dans son code, donné aux hommes, que la Téchouva (le repentir) a le pouvoir d'effacer la faute. C'est donc la même personne (**excusez-moi de l'expression**, mais ce n'est uniquement que pour faciliter la démonstration logique) qui crée l'interdit mais aussi qui le pardonne dans certaines conditions.

Cela ressemble, à un père de famille qui a reçu en héritage un beau vase de ses grands-parents. Il prévient ses enfants d'y faire attention et de ne pas le faire tomber sous peine de sévères corrections . Or, il se trouvera parmi ses enfants un bambin, Mikaël âgé de 10 ans bien turbulent qui ne fera pas cas des paroles du paternel et jouera à cache-cache avec ses autres frères là où trône le vase. Or, dans la cohue Mikaël fera un mauvais geste et le beau vase tombera et s'éclatera en mille morceaux. Or, avant même que le père ne s'en rende compte, le petit viendra à la rencontre de son père de retour du travail, et pleurnichera de chaudes larmes en expliquant tout ce qui s'est passé et en promettant qu'il ne recommencera plus. Le père sera attendri par l'attitude de son fils qui demande un pardon sincère et Il dira : "**Mikaël, sèche tes larmes je te pardonne**". Le vase est cassé, certes, mais c'est dans les prérogatives du père d'annuler la punition et de faire comme si le vase n'était pas cassé. Pareillement, Léhavdil, avec D.ieu, c'est la Thora qui a écrit la faute, mais Elle a aussi donné le remède : la Téchouva. Cette dernière explication nous invitera à comprendre un autre phénomène écrit dans nos textes saints du Talmud. Il est dit que Yom Kippour lave les fautes certes, mais il s'agit des fautes vis-à-vis de D.ieu et non des hommes. Dans ce dernier cas, il faudra obligatoirement recevoir le pardon de son ami pour être lavé. Par exemple, si au cours de cette année on se serait mal comporté avec son conjoint (femme/homme) et/ou ses enfants ou encore avec ses collègues de bureau ou de la synagogue, il faudra absolument recevoir leur pardon. Donc même si je fais tout le jeûne depuis le début à la fin et que je donne beaucoup de Tsédaqua à la synagogue et/ou au Collel pourquoi pas, cela ne servira en rien vis-à-vis de mon ami. La raison sera que la faute est directement liée avec mon ami et ce n'est plus dans les prérogatives du Ciel. Car ce n'est pas la Sainte Thora qui est "la victime" de mes agissements, mais c'est mon ami de longue date à qui j'ai fait une belle entourloupe. Donc il faudra avant ce Yom Kippour le contacter et lui demander son pardon, sinon la faute restera **pour toujours inscrite dans les registres du Saint Béni soit-II**.

Cependant, on finira par quelque chose de plus léger. Les Baalé Moussar (les penseurs du Clall Israël) préconisent qu'un homme rajoute une petite Mitsva à l'approche de Kippour, en prenant la décision de faire une Mitsva qu'il n'a pas l'habitude de faire, **cela montrera à D.ieu que l'on a décidé de changer de cap**. En cela, on aura compris que la vie n'est pas forcément un vaste terrain vague où tout est permis (voir mon développement de la semaine dernière) et que l'on désire s'amender. Or il se peut que faire Téchouva c'est quelquefois difficile lorsqu'il s'agit de changer du tout au tout... Donc on prendra une bonne action à faire tout le long de l'année à venir et on fera en sorte de s'y tenir.

La Guémara enseigne "Tout celui qui n'est pas exigeant vis-à-vis de son prochain, Hachem sera moins regardant vis-à-vis

Ne pas jeter, mettre dans la gueniza, ne pas lire pendant la prière et la sortie de la Thora

de lui." C'est-à-dire que Dieu se comporte avec les hommes en fonction de leurs comportements. Si un homme prend sur lui, par exemple, de faire un acte de générosité vis-à-vis de son prochain (en plus de ce qu'il est habitué à faire) alors Hachem fera pareillement vis à vis de lui. Et au lieu de voir rouge à chacun de ses petits écarts, Hachem aura de la miséricorde pour cet homme qui se comporte avec largesse vis-à-vis de ses semblables. **Donc quoi de mieux de prendre sur soi de faire un acte de générosité supplémentaire durant la semaine ?** On pourra commencer par exemple avec son conjoint et si c'est difficile, avec ses enfants (car finalement ce sont aussi des créatures de Dieu, n'est-ce pas ?) ou encore on fera un large sourire à son collègue de travail attention, un homme ne fera pas de sourires niais à la secrétaire ni vis-versa car cela fait aussi partie de la Mitsva de Hessed/générosité... **Donc si toute cette année je prends sur moi, sans faire de vœux, au moins une fois dans la semaine de faire un peu plus dans le grand domaine de la générosité, alors je serais sûr que Hachem se comportera pareillement avec moi !** Et j'aurai le mérite d'être inscrit et scellé dans le livre de la vraie vie pour l'année à venir. N'est-ce pas une belle idée à appliquer dès à présent mes chers lecteurs?

Chouli... sèche tes larmes, je t'ai déjà pardonné...

J'ai la chance de vous proposer une belle histoire véridique liée aussi avec la Téchouva rapporter par le Rav Yoël Harazi Chlita (Kol Haalonim Roch Hachana)

Il s'agit d'une jeune fille juive américaine, Choulamit de son diminutif Chouli, provenant d'une famille religieuse de New York. Comme elle était la petite dernière de la maison, elle avait reçu le meilleur au niveau de l'éducation et des attentions de ses parents. Seulement, la Providence divine a voulu qu'elle perde sa mère jeune encore. Et, vers l'âge de 17 ans elle décide de partir pour les Indes. Son père essaya de l'en dissuader, mais peine perdue, Choulamit était décidée coûte que coûte à partir avec un groupe d'amies. Le jour de l'embarquement, le père accompagna sa fille à l'aéroport, à ce moment il lui demande: " Chouli, Chouli, dis-moi la vérité, qu'est-ce qui te pousses à partir en Inde? ". La fille répondit: "Papa, je veux te dire quelque chose d'important: je ne suis pas religieuse!! Je vais en Inde pour rechercher la vérité...!" Le père était suffoqué! "Quoi, qu'est-ce qui te prends?! Tu es sérieuse?"; "Papa, je suis très sérieuse, seulement j'espère que tu le comprendras et que tu me pardonneras! ". Le père dit: "Tu crois vraiment que je vais te pardonner? Après toute l'éducation juive que tu as reçue de moi et de ta mère, que repose son âme en paix! Je t'ai aimée jusqu'à présent, mais si tu choisis de rejeter ce qu'il y a de plus cher au monde pour moi, alors c'est fini! Jamais je ne te pardonnerai!!!"

Sur ces paroles Chouli prendra son avion et quitta son père. Puis elle arrivera en Inde et fit tout ce qu'elle désirait. Elle se considérait alors comme heureuse d'être libre de tout. Seulement il lui restait un seul regret, le souvenir de son père. Elle essaya à plusieurs reprises de le contacter par téléphone et par lettres, mais rien : les ponts étaient entièrement coupés! Après trois années de déambulations dans les villes et autres ashrams Chouli rencontra un groupe de filles new-yorkaises de son ancienne école, au détour d'une épicerie. Elles échangèrent des paroles conviviales, et l'une d'entre elles dira à Choulamit: "Chouli, est-ce que tu t'es attristée quand tu as entendu la nouvelle pour ton père?"; En entendant parler de son père, elle était tout de suite attentive: "Non, que s'est-il passé?"; "Quoi, tu ne sais pas que ton père est décédé 6 mois après ton départ" On a dit que son cœur n'a pas tenu le choc de ton départ pour les Indes!" Dès qu'elle entendit ces mots, Choulamit s'est effondrée en pleurs. Elle dit à ses amies en sanglotant: " Je

veux partir en Erets Israël pour prier Hachem! "Ses copines lui dirent: "...Et tu ne peux pas prier à Hachem ici, en Inde?" Choulamit répondit: "en Inde?! Je HAIS ce pays plein de statues et d'idoles, sans vies ni pouvoir! Je ne veux plus jamais voir ce pays maudit! Encore pleine de larmes elle dit: " je veux aller dans l'endroit le plus Saint qui existe!" Chouli partit dès le lendemain vers le pays où les Yeux d'Hachem sont depuis le début de l'année jusqu'à la fin de l'année! Arrivée en Israël, elle prit la direction de Jérusalem vers le Kotel Hamaravi/ le mur occidental. Avant d'arriver elle se dit dans son for intérieur qu'elle ne pouvait pas s'approcher de cet endroit du fait de toutes les impuretés qu'elle avait pu connaître. Finalement, avec beaucoup d'hésitations et de ressentiments, elle se rendit sur l'esplanade du Mur, et s'approcha des pierres Saintes (vestiges du Temple). Elle commença à caresser les pierres et appliqua sa tête sur le Mur. Elle commença à pleurer, pleurer sans fin. Tous ses souvenirs de jeune fille auprès de ses parents remontaient à la surface, et surtout : le fait qu'elle avait causé la mort de son père. **Elle ne se le pardonnait pas!** Les larmes coulaient abondamment, jusqu'à ce qu'une femme à ses côtés la remarque et lui dise d'écrire sur un petit papier une prière à Hachem. Chouli prie alors un stylo et écrivit: "Papa, je suis ici au Kotel. Si ton âme peut me voir depuis le haut des cieux, **je te demande Papa chéri de me pardonner!** Je n'ai pas voulu te faire du mal. Je te promets de revenir sur le droit chemin: le tien et celui de maman! Signé: Ta fille Choulamit qui t'aime pour toujours!!" Encore pleine de pleurs, Chouli chercha un endroit libre entre les magnifiques pierres du Kotel pour mettre son mot. Or, toutes les fois où elle essayait de faire pénétrer sa feuille, elle ne trouvait pas de place adéquate. Chouli prit une chaise et rechercha un interstice cette fois au-delà la barrière de séparation entre le côté des hommes et celui des femmes. Là-bas, elle trouva un petit coin libre. Seulement au moment où elle enfonçait son papier, elle vit un autre petit papier glissant de la même fente et virevoltant du côté des femmes. Chouli descendit de son tabouret pour prendre le papier tombé au sol. Or, au moment où elle le souleva elle vit quelque chose de surprenant : sur le dos du papier était marqué le nom **Choulamit en écriture anglaise**, et d'autre part cette écriture ne lui était pas inconnue, **c'était l'écriture de son père!** La curiosité lui fit retourner le petit mot et elle découvrit ces mots jaunis par le temps: " **Maitre du Monde! S'il te plaît, soit Miséricordieux pour ma fille Choulamit Bath Rivka, ma plus jeune fille qui est partie il y a quelques mois pour l'Inde. Protège-la afin qu'elle redevienne une jeune fille juive authentique.** Si je pouvais je lui dirais : "Chouli je te pardonne pour tout! J'étais alors très en colère et je t'ai dit alors que jamais je ne te pardonnerais. Mais je te promets que je te PARDONNE de tout mon cœur! Je prie Hachem qu'il te fasse revenir en Téchouva et que tu te maries avec un jeune qui ait la crainte du ciel et que tu mérites d'éduquer tes enfants dans la Thora et les Mitsvots. De ton père: Yacov Ben Dina." Chouli s'évanouit tant elle était bouleversée! Lorsqu'elle se réveilla, c'était pour entamer une nouvelle vie pleine de Thora et de Mitsvots comme ses parents le souhaitaient. Aujourd'hui Choulamit, après avoir fait un séminaire à Jérusalem de jeune fille anglophone, s'est mariée avec un bon Barou'h Yéchiva, et elle fait grandir dans la Thora deux magnifiques enfants à Jérusalem. Fin d'un récit AUTHENTIQUE.

Comme quoi les portes de la Téchouva sont ouvertes à chacun même lorsque tout semble sans issues...

Qu'Hachem nous jette de l'eau pure et qu'on soit purifié toutes les impuretés...Gma'h Hatima Tova et que l'on soit inscrit et scellé dans le livre de la vie.... A la semaine prochaine Si D.ieu Le Veut David Gold

Ne pas jeter, mettre dans la gueniza, ne pas lire pendant la prière et la sortie de la Thora



sous la direction
du Rav Israël
Abargel Chlita

Haméïr Laarets

- Apprendre le meilleur du Judaïsme -

Paracha Vayélekh
Chouva 5782

| 119 |

Parole du Rav



Un enfant qui sait que son père le considère comme le monde entier, jamais ne fera d'erreur. Même si tu es vraiment contrarié par plusieurs choses, il est interdit de lui montrer ta déception, ne réagis pas tout de suite et seulement après, en faisant attention et avec de bonnes intentions il est possible de le reprendre mais pas avec dédain; ne pas l'humilier même si tu te forces un peu, surtout pas en public et si besoin en deux mots et après ça lui faire dix calins !

Il faut savoir parler avec leur langage. C'est comme cela que mon père nous a fait grandir et il ne s'est pas trompé sur nous, avec chacun il parlait sa propre langue et c'est une force ! Il est important de combler les enfants et de les satisfaire à la maison; de les rendre heureux; de fabriquer le coin le plus doux pour leur vie; avec leur père et leur mère. Papa et maman c'est le couple d'amis le plus important au monde dans la vie. Et c'est comme cela que ça doit-être, c'était comme cela dans le passé. Malheureusement dans notre génération le monde fonctionne un peu à l'envers... Aujourd'hui il faut se faire violence, pour revenir dans les voies de nos pères !

Alakha & Comportement



Le saint jour de Kippour, il y a cinq interdictions majeures à faire pour se détacher du monde matériel :

1)Manger et boire 2)Chausser des chaussures en cuir 3)Se laver 4)S'appliquer des crèmes et des parfums 5)Avoir des relations conjugales.

Ces interdits prennent effet depuis la veille de la fête au coucher du soleil jusqu'après la sortie du jeûne le lendemain soir. Il est bien évidemment interdit le jour saint de Kippour de réaliser tous les interdits du saint Chabbat. Nous nous abstiens de toutes ces choses en ce jour car nous sommes considérés devant Hachem comme des anges n'ayant aucun besoin matériel en ce jour du grand pardon. Comme pour chaque jeûne, l'éloignement des besoins matériels a pour but de nous rapprocher d'Hachem Itbarah et de nous permettre de faire téchouva.

(Mahzor de Kippour "Kol Rina" lois de Yom Kippour)



Ouvre moi la porte de la téchouva



Le jour saint de Yom Kippour est un temps propice à la providence divine où l'homme peut mériter le pardon et l'expiation pour toutes les fautes qu'il aurait commises. Le Rambam écrit (lois de téchouva 1.3) : «L'essence de Yom Kippour apporte l'expiation pour ceux qui reviennent et font téchouva». Ce qui veut dire que le pouvoir unique de Yom Kippour ne s'applique qu'à ceux qui font téchouva, mais n'affecte pas ceux ou celles qui ne le font pas.

Le Rambam écrit : «Yom Kippour est le moment pour les individus et le public de faire téchouva. Il conclut le processus du pardon; par conséquent, chacun doit exprimer son regret et se repentir pour ses péchés». À quoi cela est comparable ? A une laverie automatique où des vêtements sales sont apportés pour les laver. Il ne suffit pas d'apporter vos vêtements à la laverie automatique, car si vous ne les mettez pas dans la machine à laver, ils resteront toujours sales. Les vêtements doivent être mis dans la machine à laver avec de la lessive et ensuite il faut activer le cycle de nettoyage, alors ils sortiront propres. Yom Kippour est la machine à laver de l'âme du peuple d'Israël pour le nettoyer de toutes les souillures du péché. Pour ce faire, une personne doit activer le mode de nettoyage des péchés mis à sa disposition à Yom Kippour. C'est la téchouva qui débarrasse une personne de ses péchés,

laissez son âme fraîche et propre. Au sujet de la téchouva il est écrit dans le Midrach (Chir Achirim) à propos du verset : «C'est la voix de mon bien aimé, il frappe et me demande d'ouvrir». En fait Akadoch Barouh Ouh dit aux enfants d'Israël : «Mes enfants, ouvrez-moi une seule entrée de téchouva de la taille du chas d'une aiguille et je vous ouvrirai une entrée assez grande pour que des chars et des carrosses puissent entrer».

Quelle est la signification de commencer à servir Hachem par rapport au chas d'une aiguille ? Il y a plusieurs points d'explication. Tout d'abord, nos Sages ont voulu suggérer que nous devons tous non seulement faire téchouva pour ce que nous considérons comme des péchés lourds et graves, mais que nous devons aussi faire téchouva sur les petites choses qui nous semblent aussi insignifiantes que le chas d'une aiguille. Plus une personne est sensible aux questions spirituelles, plus elle sera peinée et poussée à réparer même ses plus petites fautes. Par contre, quelqu'un qui est absorbé dans la vanité, la grossièreté et les banalités de ce monde, deviendra insensible aux grandes fautes, il ne ressentira aucune souffrance dans son âme comme il est écrit (Chabbat 13b) : «La chair d'un cadavre ne sent pas le rasoir». C'est à dire que ces personnes sont appelées mortes de leur vivant et donc quand elles font une faute qui devrait leur faire mal comme un rasoir sur

Photo de la semaine



Citation Hassidique



"Vous n'avez pas abandonné vos frères durant cette longue période, jusqu'à aujourd'hui et vous êtes restés loyaux à la volonté d'Hachem. Et maintenant Hachem, votre Dieu, a accordé du repos à vos frères, comme il le leur avait promis; partez donc, ralliez vos tentes, au pays de votre possession que vous a donné Moché, serviteur d'Hachem, au delà du Jourdain."

Toutefois, ayez soin de bien suivre la loi et la doctrine qu'a instaurées Moché, serviteur d'Hachem, c'est-à-dire à aimer Hachem, votre Dieu, à avancer dans toutes ses trajectoires, à garder ses ordonnances et à lui demeurer attachés, à le servir de tout votre cœur et de toute votre âme."

Yéochoua Chapitre 22

la peau, elles ne ressentent absolument rien comme un mort. Par contre celui qui s'élève spirituellement ressentira cela au plus profond de lui.

Nos Sages nous rapportent (Moéd Katan 25a) à propos de Rav Ouna que la lanière de ses téfilines était une fois à l'envers, non conformément à la loi de Moché qui veut que la partie noire de la sangle doit être vers l'extérieur. Au moment où il s'en est rendu compte, il fut pris d'une grande crainte et il jeûna pendant

quarante jours pour expier cela. Cette réaction est exceptionnelle : Rav Ouna n'a pas transgressé chabbat, il n'a pas mangé d'aliments interdits ou fait une faute grave... C'est juste sa lanière de téfilines qui s'était retournée un instant et pour cela Rav Ouna a jeûné pendant quarante jours! C'est la conduite des tsadikim, ils sont si sensibles à la volonté d'Hachem, que même la plus petite tache, même aussi petite que le chas d'une aiguille, les fait énormément souffrir. Ils sont préoccupés par leur jour de jugement et cela les incite à réparer le défaut au plus vite. Un autre lien entre l'aiguille et la téchouva se trouve dans l'idée qu'une personne doit faire téchouva petit à petit. Elle doit décider d'une nouvelle mitsva, petite mais définie, à accomplir avec la plus grande détermination, s'écartant désormais le moins possible de sa bonne résolution.

Une autre analogie est suggérée par rapport à la pointe de l'aiguille qui ne peut pas être affûtée avec une force ou une contrainte élevée, elle doit être faite doucement avec une attention particulière pour les détails. De même, la téchouva doit être réalisée sans stress ni dépression, mais plutôt de manière raffinée et patiente. De plus, nos Sages comparent le début du service divin à une aiguille, car elle est l'outil qui répare les vêtements déchirés, ou elle est utilisée pour relier deux parties d'un vêtement, créant ainsi des vêtements utilisables et complets. De même, la téchouva est capable de réparer l'âme et de la ramener à son état originel de perfection. Par conséquent, une personne ne devrait jamais sombrer dans le désespoir, quelle que soit la gravité de sa situation. Même si son âme a subi des dommages, elle est toujours capable de réparer la déchirure

causée par les fautes et de ramener son âme à son état d'illumination divine, en faisant une téchouva complète et sincère, associée à une patience et une humilité sans limites.



Pour accéder à ce niveau de téchouva complète, apprenons les cinq points fondamentaux de repentir prescrits par le tsadik Rabbi Zoucha d'Anipoli, auxquelles chaque lettre du mot **תְשׁוּבָה**-téchouva fait allusion.

תְשׁוּבָה : "Faites confiance à Hachem votre Seigneur avec une foi simple"

Cela fait référence au service divin de téchouva qui passe par la simplicité. Ne pas essayer de prédire l'avenir, plutôt accepter avec simplicité tout ce que fait Hachem et être heureux de son sort.

שׁוֹתֵת הַלְמִידָה : "Je place toujours Hachem devant moi" Chaque fois qu'une personne fait quelque chose, elle doit se souvenir qu'Hachem voit et évalue ce qu'elle fait.

אַהֲבָת לְעֵד : "Tu aimeras ton prochain comme toi-même" Cela signifie aimer votre compatriote juif malgré ses défauts et ses faiblesses, car chaque Juif ressemble à un ustensile d'argent fin qui s'est terni. Dès qu'on vous le polira, il brillera et scintillera comme neuf.

בְּכָל דַּרְכֵיךְ דָּעַת : "Connaiss-le dans toutes tes voies" Cela signifie que chaque action qu'une personne entreprend, même des choses banales comme manger ou boire, doit être réalisée dans l'intention de servir Hachem Itbarah, c'est-à-dire par exemple de manger pour avoir la force d'étudier la Torah. Le Rambam dit (loi du savoir 3.3) : «une personne qui agit toujours de cette façon, sert Hachem continuellement».

חֲנֹעַ לְתַת עַמּוֹ הַאֱלֹהִים : "Marchez humblement avec Hachem votre Dieu" Cela signifie que les bonnes actions d'une personne devraient passer inaperçues après avoir été faites avec modestie, à l'insu du public. De cette façon, la personne reçoit une récompense complète pour ses mitsvot. Mais, lorsqu'une mitsva est faite en public en se donnant en spectacle, une partie de la récompense est déduite par le ciel.

Il faut savoir qu'en ce jour saint, il est important de prendre sur soi de respecter le chabbat. Car transgresser le chabbat c'est comme faire de l'idolâtrie (voir Rambam, chabbat 30.15) et le respecter garantit l'existence de l'univers comme nous l'enseigne le Or Ahaïm Akadoch(Béréchit 2.3).

Extrait tiré du livre : Imré Noam - Sefer Moadim - Yom Kippour, Maamar 3 du Rav Yoram Mickaël Abargel Zatsal

כִּי קָדוֹם אֶלְיךָ דָּבָר מְאֹד כְּפִיר זְכָרֶבֶךְ לְעִשָּׂהָר



Connaitre la Hassidout



Où se trouve l'huile d'olive se trouve la sagesse

Le saint Hida écrit (Dévarim Ahadim Hanouka) : tout ce qui est béni par l'huile, ne se terminera jamais. Il est rapporté dans le livre des rois, que la veuve du prophète Ovadia a dit au prophète Élisha : «Ta servante, ne possède rien d'autre dans sa demeure, qu'un vase d'huile» (Mélahkim II 4.2). En fait, c'était juste une petite fiole remplie d'un fond d'huile d'une quantité seulement suffisante pour l'étaler sur le petit doigt d'un nouveau-né. C'est à partir de là qu'elle a pu remplir tous les récipients vides qu'elle avait empruntées. Lorsqu'elle eût rempli tous les ustensiles qu'elle avait, l'huile cessa de couler. Élisha lui dit : «Va vendre cette huile, et paie ta dette; puis, toi et tes fils, vous vivrez avec l'argent qu'il restera»(verset 7) Rachi a dit sur ce verset : assez jusqu'à ce que les morts reviennent à la vie.

Nous avons déjà apporté les paroles de Rav Ouna (Chabbat 23b) : Celui qui prend soin d'allumer le bougies aura des fils érudits en Torah. Le Rif explique (Chabbat 10b) et de même le Roch (Chabbat 2.13) que c'est une référence aux lumières de Hanouka. Si c'est ainsi, l'huile des lumières de Hanouka est très spéciale. Pour quelqu'un qui est habitué à allumer avec des bougies de cire, cela vaut la peine de progresser un peu et d'allumer les lumières de Hanouka avec de l'huile, car c'est une chose très importante de mériter d'avoir des enfants érudits en Torah. Si quelqu'un, qu'Hachem nous en préserve, a perdu son gagne-pain comme par exemple, un homme qui avait une entreprise prospère et qui a fait faillite, ou bien, un homme qui a acheté une maison

et l'a revendue à perte; cela arrive. Dans l'ensemble, il aura perdu du bois et des pierres, l'honneur imaginaire, un poste ou un autre; ce n'est pas une tragédie! Par contre, en ce qui

Le Rambam dit (Issouré Amizbéah 7.2) : quand ils ont voulu apporter de l'huile pour les lumières dans le Bet Amikdach, ils l'ont apportée de Tékoah.

La fête de Hanouka tombe le vingt-cinq du mois de Kislev. Le vingt-cinquième mot de la Torah est «Lumière», comme il est écrit : «Hachem dit : Que la lumière soit ! Et la lumière fut» (Béréchit 1.3). Ainsi, le vingt-quatre du mois de Kislev nous préparons la cruche d'huile, le vingt-cinq nous allumons la première bougie, correspondant au vingt-cinquième mot de la

Torah qui est «Lumière». Si on associe vingt-quatre et vingt-cinq, on obtient quarante-neuf. Le Yérouchalmi dit (Sanhédrin 4.2), que la Torah est exposée sur quarante-neuf facettes pures et quarante-neuf facettes impures. Si nous ajoutons quarante-neuf et quarante-neuf, nous obtenons quatre-vingt-dix-huit. «Mon amant est blanc et vermeil, distingué entre des myriades» (Chir Achirim 5.10), ce verset fait allusion au fait que si nous prenons sur nous le joug de la Torah, nous serons sauvés des quatre-vingt-dix-huit malédictions, de plus nous ressemblerons à Akadoch Barouh Ouh, qui est "blanc et vermeil", c'est une flèche pour repousser les anges accusateurs.

Avec l'aide d'Hachem, celui qui allume les bougies de Hanouka avec de l'huile d'olive pure verra que tous ses fils s'approcheront lentement mais sûrement de la Torah et des mitsvot. Ils viendront de leur propre chef et te demanderont de leur acheter un tsitsit et de remplacer leurs téfilines par des téfilines de meilleure qualité.



concerne ses enfants, il est interdit de manquer ce but. Yaakov a dit à Essav : «Mon maître sait que mes enfants sont délicats» (Béréchit 33.13). Il a ajouté : tes enfants naissent complets et leurs mains sont les mains d'Essav. Par contre mes enfants sont délicats, ils sont spirituels et miséricordieux, ils peuvent facilement se blesser, donc : «moi, je cheminerai à mon allure, suivant le pas de la suite qui m'accompagne et selon le pas de mes enfants» (Verset 14).

Nos sages nous enseignent, que celui qui fait attention aux lumières de Hanouka mérite d'avoir des enfants qui seront des sages en Torah; car l'huile représente la Torah. Comme il est écrit à propos de Yoav : «Il envoya Yoav chercher à Tékoah une femme avisée» (Chmouel II 14.2), pourquoi a-t-il été envoyé spécifiquement à Tékoah ? Le Bné Issahar explique (Maamar Kislev-Tévét 7) : Tékoah était réputée pour son huile (Ménahot 85b). Dans tout endroit où se trouve l'huile d'olive, la sagesse s'y trouve.

|| suite la semaine prochaine ||

Extrait tiré du livre : Bétsour Yaroum enseignement sur le Tanya-Chapitre 1 du Rav Yoram Mickaël Abargel Zatsal



Horaires de Chabbat

	Entrée	sortie
Paris	19:55	21:00
Lyon	19:43	20:45
Marseille	19:39	20:39
Nice	19:32	20:32
Miami	19:12	20:04
Montréal	18:56	19:57
Jérusalem	18:36	19:25
Ashdod	18:33	19:29
Netanya	18:32	19:28
Tel Aviv-Jaffa	18:33	19:21

Hiloulotes:

- 05 Tichri: Naftali fils de Yaakov
- 06 Tichri: Rabbi Avraham Kalfon
- 07 Tichri: Zévouloun fils de Yaakov
- 08 Tichri: Rabbi Clomo Békhore Houtsin
- 09 Tichri: Rabbi Itshak Zéév Lévy
- 10 Tichri: Rabbi Akiva Ben Yossef
- 11 Tichri: Rabbi Avraham Amalakh

NOUVEAU:



Kapparot

pour le Bet Amidrach Hameir Laarets

Kapparot: 180 Nis par famille

Pidion Néfach pour Roch Achana:

180 Nis par famille

Contactez-nous:
+972-542-516-245

Saluant la coutume du Rav Yoram Mickaïl
Abangé Zatsal, tous ceux qui font des dons
seront bénis par le Roch Yéchiva
Rav Israël Abangé Chita

MILLE-FEUILLE DU CHABBATH

Rav Nosson Gourary est né à New York en 1946. Tout au long de son enfance, il a grandi dans l'atmosphère du 770 dans les premières années de la direction du mouvement Habad par le Rabbi de Loubavitch.

Rav Gourary raconte qu'après son mariage et l'entrée au collège, il a écrit au Rabbi pour lui demander de devenir un émissaire Habad. A la fin des années soixante l'ambiance était à la liberté des mœurs aux États-Unis et en particulier sur le campus des universités. À l'université de l'état de Buffalo, à New York, il y a eu de violentes manifestations contre la guerre du Vietnam, des bombes ont même explosé à l'université.

La culture hippie et la drogue étaient très populaires. De nombreux étudiants de l'université de Buffalo étaient juifs et étaient la cible d'autres religions qui dominaient sur le campus. Certaines personnes de la communauté ont demandé un émissaire pour les aider et lutter contre l'assimilation. On m'a assigné comme émissaire du campus. Il est difficile de décrire le choc que j'ai vécu, en tant que jeune marié, élève protégé dans un collège, en installant un Bet habad dans le campus dans les années soixante. J'ai installé aussi un stand pour la mise des téfilines, mais je voulais m'assurer d'être remarqué. J'ai eu l'idée de mettre de la musique hassidique, une grande photo de l'Admour Azaken, afin d'être repérable de loin par les juifs du campus. J'avais aussi un Choffar et d'autres objets de culte qui éveillaient la curiosité. Cela a vraiment attiré l'attention. Vu que tout était accepté à cette époque, je n'ai pas eu de mal à me faire très vite une place sur le campus. J'ai mis d'énormes affiches à l'entrée de l'université : POT à vendre et en petits mots «mets tes téfilines»; LSD et en petits mots «commençons la journée correctement». Les noms de drogues écrits en gros ont eu pour effet d'attirer l'attention de nombreuses personnes. Les gens venaient au stand et au Bet Habad et nous discutions de religion, je mettais les téfilines aux hommes et faisait connaître leurs racines aux femmes et ainsi de suite.

Un année, Yom Kippour tombait début septembre, au début du semestre. Cette année-là, j'ai lutté pour réunir un minyan pour les offices de Yom Kippour. La synagogue était comme une porte tournante ce jour-là. Au moment où j'ai trouvé le dixième homme, plusieurs autres hommes avaient déjà quitté les lieux. Maintenant, nous arrivions à l'office de Né'ilah, la clôture de ce jour

saint, le moment le plus saint de Yom Kippour et nous n'étions pas minyan. Comment ne pas avoir minyan pour clôturer Kippour ? J'implorai les huit étudiants (autres que moi-même) de ne pas quitter la synagogue et je partis trouver un dixième juif. Je dois avouer que j'étais au bord du désespoir. Avec mes forces restantes, enveloppé dans mon Talit et mon Kittel, je me suis aventuré dans le dernier endroit où je n'avais pas encore osé entrer. Je suis allé à la cafétéria de l'université, le Yom Kippour lui-même, espérant trouver un autre juif pour compléter notre minyan.



Ma tête battante à cause du jeûne, je me suis approché d'un jeune homme qui avait l'air d'un juif et qui était complètement absorbé par son repas. Je lui ai dit : «Hag Saméah, es-tu juif c'est Yom Kippour ?» Il m'a répondu : «Oui, ma mère est juive, mais qu'est-ce que Yom Kippour ?» Je lui ai alors : «Écoute, dans ce cas, huit autres étudiants juifs et moi-même qui attendent que tu viennes réciter avec nous la prière la plus sainte de l'année. Nous avons désespérément besoin de ton aide. Tout ce que tu auras à faire, c'est d'être dans la pièce». L'étudiant pris de sympathie pour moi était heureux de m'aider et me dit : «OK, j'arrive dans une dizaine de minutes. Veuillez-vous, ce soir, ils ont servi mon plat préféré. Je n'ai pas mangé ce plat depuis très longtemps. Je viendrais dès que j'aurai fini de manger». J'ai essayé de le persuader avec de nombreux arguments mais cela n'a servi à rien. Le jeune homme a continué à manger. N'ayant pas le choix, je me suis assis à une table voisine et j'ai attendu calmement qu'il finisse son repas. J'ai regardé par la fenêtre pendant que le soleil descendait de plus en plus bas, dans quelques minutes il serait trop tard. Après avoir nettoyé son assiette, il m'a annoncé : «Je suis prêt à vous suivre». Barouh Hachem, malgré l'attente interminable, les autres étudiants attendaient encore là et nous avons pu conclure Yom Kippour avec une magnifique prière de Né'ilah, comme je n'en avais jamais connu auparavant.

De cette expérience de Né'ilah une étincelle a été allumée dans l'âme de ce jeune homme. Il est revenu au Bet Habad encore et encore. Nous sommes devenus proches, et avec le temps il est devenu un Baal téchouva complet. Il s'est marié et a construit une maison juive dont n'importe qui serait fier. Plusieurs de ses grands enfants sont aujourd'hui des émissaires du Rabbi.

Pour recevoir le feuillet ou dédicacer un numéro contactez-nous:

+972-54-943-9394

Distribué Gratuitement. Merci de le déposer à la guéniza



Bet Amidrach Hameir Laarets

Tel: 08-374-0200 • Fax: 077-223-1130

www.hameir-laarets.org.il/fr | office@hameir-laarets.org.il

En vertu de l'article 46 possibilité de remboursements d'impôt sur les dons

[hameir laarets](#)

054-943-9394

Un moment de lumière